



# Le St-Laurent Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

## SOMMAIRE

Carnet professionnel  
Petites annonces  
Horaire T.V.  
Tête-à-tête  
Avis publics  
D'un vestiaire à l'autre

Pages 20-21B  
Pages 14-15B  
Page 22B  
Page 23B  
Pages 21-22A  
Page 3B

Découpage des municipalités régionales de comté (M.R.C.)

● **2 inconnus : La Pocatière et Les Basques** Pages 4 et 6A

● **6 M.R.C. dans le Bas St-Laurent** Page 5A

A lire d l'éditorial de Beauvais Bérubé:

**"Après la consultation, la concertation"** Page 4A



Le président du Comité de consultation sur l'implantation des M.R.C. dans le Bas Saint-Laurent au moment où il dévoile la carte provisoire des municipalités régionales de comté dans notre région, que l'on voit à l'arrière-plan. A gauche, M. Gérard Savard, représentant de l'U.M.Q. au sein du comité, et à droite Mlle Hélène Renaud, secrétaire du comité de consultation.

Photo Beauvais Bérubé



Le président actuel du club Richelieu de Rivière-du-Loup, M. Alyre Bois, à gauche, remet une plaquette commémorative au président du Richelieu International, M. André Tremblay, en souvenir de sa présence aux fêtes du 30ième anniversaire.

Après 30 ans d'existence:

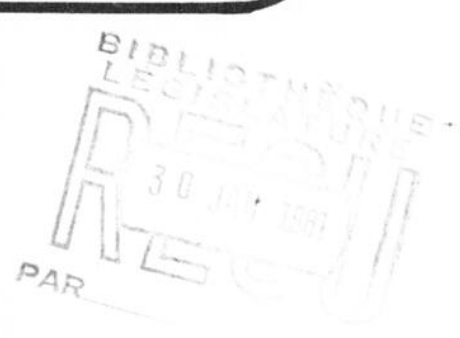
## Un nouvel élan attendu du Club Richelieu de Rivière-du-Loup

Page 7A

Partie 1 du dossier sur

## la crise de l'habitation à Rivière-du-Loup

Pages 8 et 9A



Le centre de jour de St-Pascal:

## UN MODELE DU GENRE



La conversation peut être chaque jour un passe-temps très agréable.

Page 3A

Convention collective des policiers-pompiers de Rivière-du-Loup:

## ENTENTE DE PRINCIPE

Page 3A

## TOUT N'EST PAS PERDU POUR LE MONT CITADELLE

A lire en page 3A

# police en alerte

Par Rolland Marquis

La Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup continue de recevoir des plaintes de tous genres. Les vols se produisent à un rythme presque incroyable.

Au cours de la dernière semaine, deux jeunes ont fait un vol à l'étalage dans un magasin de la ville et quelques minutes plus tard, ils furent surpris avec le matériel. Des accusations seront portées contre eux sous peu. Un dossier pour ces derniers pour des objets de petite valeur.

Au cours d'une nuit la semaine dernière, des jeunes voleurs venus de l'extérieur de la ville, ont été pris sur les lieux d'un vol. En effet, ces derniers avaient déjà pris une batterie dans un véhicule et pendant qu'ils tentaient d'en saisir une autre dans une autre automobile, ils furent surpris. En plus, de leur larcin, l'une d'elle était si bien ancrée qu'ils l'ont cassée pour la laisser en place. Bien des dommages.

La dernière semaine fut marquée d'un grand total de 24 accidents dans les limites de notre belle Cité. De ce nombre, il n'y a eu que trois accidents qui ont causé des blessures superficielles à trois personnes. Dans les billets

d'infraction, la distribution se fait d'une manière régulière. Voici le détaillé: 2 billets pour arrêt obligatoire non effectué stop; 1 billet pour un feu rouge; 16 billets pour des stationnements prohibés et interdits; 1 billet pour avoir circulé à l'inverse sur un sens unique et encore une fois 127 billets pour le stationnement de nuit...

Vers 20.00 heures le 22 janvier dernier, une tentative de vol qualifiée s'est produite à Cacouna, dans une épicerie. Le type en question s'est présenté à l'intérieur de la maison et a brandi un revolver en exigeant le contenu de la caisse. Après certaines manoeuvres sans succès pour ouvrir la caisse et voyant que les employés s'avançaient vers lui, le voleur a pris la fuite à pied. C'est l'Agent Donald Gingras de la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup qui a pris charge de l'enquête. Au dire de ce dernier, il a fallu environ quarante-huit heures pour mettre la main sur le coupable. Ce dernier aura comparu devant la Cour au moment où vous lirez ces lignes. Selon l'Agent Gingras, le tout serait l'oeuvre d'un type de la région.

# commérages

L'Association libérale du comté de Kamouraska-Témiscouata était présente au conseil général du Parti les 17 et 18 janvier derniers. Messieurs Réginald Grandmaison, Léopold Vocelle et Jean Dallaire ont participé activement à cette amorce vers la présentation du programme définitif du programme libéral. Des réunions d'information seront organisées incessamment avec les militants libéraux du comté afin de consulter la base sur ce qui constituera la prochaine

plateforme électorale. Les rouges fourbissent les armes.

Une voleuse a été prise la main dans le sac il y a quelques jours au Centre d'achats de Rivière-du-Loup. La surveillance a été accrue par les marchands qui en ont assez d'avoir à supporter une activité économique ralentie sans aussi se faire voler.

directrice y croit et pourrait faire la leçon par sa détermination à bien du monde en ville. Lâche pas Suzanne.

On a entendu dire entre les branches, quelles branches? Que le projet de la construction de la Garderie Milou avait été refusé par l'Office des services de garde... Reste à voir comment les dirigeants de la garderie vont s'en tirer et si les promoteurs d'une deuxième garderie sauront faire mieux.

Selon Henri April, Gilbert Perron, échevin est un très bon négociateur. On sait qu'il agit comme président du comité de négociations entre la ville et le syndicat de la fraternité des policiers-pompiers pour le renouvellement de cette convention collective. Il paraît que tout se passe dans la sérénité et le calme. Enfin, un compliment pour ce bonhomme sympathique.

En 1981, la Chambre de Commerce de Notre-Dame du Portage, entend travailler en priorité à l'implantation d'une maison pour personnes âgées dans le village de Notre-Dame-du-Portage ainsi qu'au maintien et à l'expansion des services du centre d'accueil du tourisme dans cette municipalité et ce, avec la collaboration de la Chambre Régionale et des autres locales. Finalement, la Chambre portageoise entend continuer à prendre position dans certains dossiers et promouvoir l'essor du milieu mais souligne son président M. Jean April, la population doit se prendre en main et y participer. Un appel qui pourrait être lancé par plusieurs leaders.

Les Filles d'Isabelle tiennent à dire un gros merci à l'Abbé Ludger Bernier pour son bon travail accompli comme aumônier et sont contentes d'accueillir, le curé de St-Patrice, M. Martin Cloutier en remplacement. Avec toutes les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et la bonhomie et la joie de vivre de leur régente, Mme Yvonne Dubé, on comprend pourquoi ce cercle fonctionne si bien et fait de si belles réceptions.



## Le camelot de la semaine



vail lui permet de rencontrer des gens et de converser avec eux.

Elève de Secondaire III à la Polyvalente Saint-Pierre, il réussit bien en classe.

Ses sports favoris sont le ballon-balai, le ski alpin, les randonnées en raquettes l'hiver. L'été il est un fervent des balades en forêt à pied. Il aime beaucoup la nature et le plein-air.

Pour le moment, la lecture ne le passionne pas beaucoup. Il préfère regarder à la télévision des films d'action et de science-fiction. Il n'est pas bricoleur, mais a un autre passe-temps, le C.B. Il possède son permis d'utilisateur du "citizen's band" et de longs moments de ses loisirs sont passés sur les ondes, à l'écoute ou à converser. C'est pour lui un autre moyen de communiquer "avec le monde" comme il dit.

Pour le moment, Stéphane songe sérieusement à devenir agent de conservation. Cela irait bien avec l'amitié qui le lie à la forêt et la grande nature.

Stéphane Soucy.

Le camelot que nous vous présentons cette semaine est Stéphane Soucy. Agé de 15 ans, Stéphane est le fils de M. et Mme Marcel Soucy, du 190 Fraserville.

Il est un nouveau venu chez nos camelots puisqu'il n'a que quatre mois de métier. Ce qui ne l'empêche pas de faire déjà de la très bonne besogne. Il livre les journaux aux abonnés, vend à la pièce et distribue le Supplément.

La première raison pour laquelle Stéphane aime être camelot, c'est parce que ce tra-

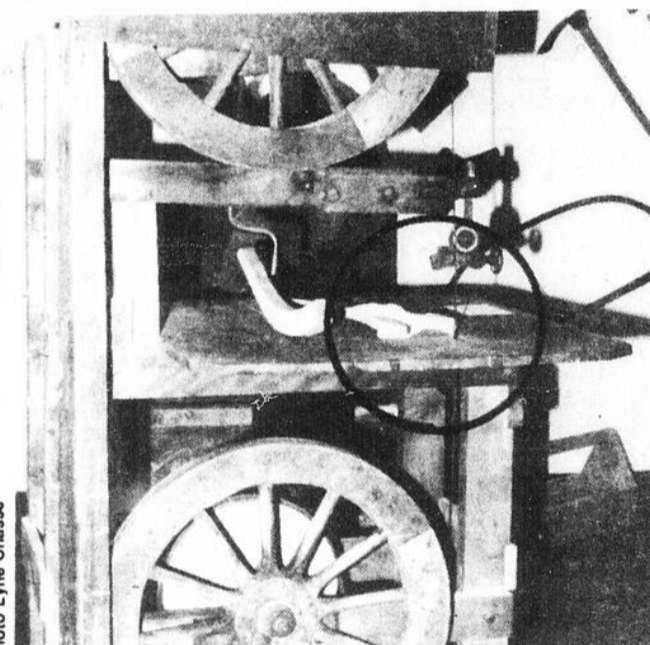


Photo Lyne Chasse

Quand on pense à Musée, on pense à un emplacement sérieux où tout est silence et surtout un endroit où les gens qui y travaillent sont des rats de bibliothèque ou devrions-nous dire des rats de musée. Préjugé encore une fois puisque le Musée du Bas St-Laurent pourrait nous faire la leçon sur ça. Ainsi, lors du vernissage des expositions l'Art du Marteau et le Trusquin, mardi dernier, nous ne mentionnerons pas qui a pensé mettre une main coupée sur une scie à ruban. Fait important à souligner même le sang était présent [voir le cercle sur la photo].

Le service d'information du Cégep de Rivière-du-Loup représenté par Lucie Harrisson et Lise Laverdière est déménagé à l'ancien local de l'informatique. Avant il était relié à l'administration. Pourquoi un tel changement? Il faudrait peut-être le demander aux principales intéressées... Cela favoriserait-il l'aide à la diffusion?

Un qui sait raconter des histoires est Henri April, directeur de la police municipale de Rivière-du-Loup et il y réussit merveilleusement bien. Demandez-lui donc si vous le rencontrez de vous conter l'histoire de la tête et des bras dans le fossé.

Malgré ses difficultés financières, le Carrefour International de la Jeunesse continue sa route et tient quand même le haut du pavé. Si certains ne croient pas au réel besoin du Carrefour, Suzanne Gagnon, la



Photo Magella Fluet

Michel Romuald Dionne, serait-il à négocier une quelconque augmentation des produits pétroliers? Non, de sources sûres, nous apprenons qu'il préside une assemblée du 15ième carnaval de l'Isle-Verte. Nous le voyons en compagnie de Céline Michaud, secrétaire et Denis Robitaille, publiciste [à gauche de la photo].



**SYSTEME D'ALARME ANTI-VOL**  
 Les principaux commerces de Rivière-du-Loup  
 sont munis d'un système Jenco.  
 Pour informations téléphonez à frais virés, sans charge, à:  
**M. Jean Perreault, 418-837-3971**



# Convention collective des policiers, entente de principe

Par Lyne Chassé

Le Syndicat de la Fraternité des policiers-pompiers de Rivière-du-Loup et la Cité de Rivière-du-Loup en sont venus à une entente qui normalement devait être sanctionnée par résolution au conseil de ville hier (lundi soir dernier) réglant ainsi les conditions de travail de nos policiers pour deux ans.

C'est ce que nous confirmait M. Gilbert Perron, conseiller municipal et président du comité de négociations, lors d'un entretien, vendredi dernier.

Ainsi, les quelque 22 policiers-pompiers de la ville représenté par leur président de syndicat, M. Marcel Lévesque et par M. Gilles Potvin désiraient d'abord la parité salariale avec Rimouski dont le

salaire hebdomadaire est de \$486.00 par semaine. Or, ils exigeaient lors du dépôt de leurs offres pa-



M. Henri April

trionales, le 3 décembre dernier \$486.00 par semaine pour les policiers et \$496.00 pour les enquêteurs, pour les employés ayant 48 mois de service et plus, en plus de 4 semaines de congés après 7 ans, 5 semaines après 15 ans et six semaines après 20 ans.

Soulignons que sur ces principaux points de renouvellement de la convention collective échu au 31 décembre '80, il leur a été contre-proposé par la ville, le 14 janvier dernier, \$467.00 par semaine au 1er janvier '81, et \$513.00 au 1er janvier '82. Concrètement, affirme M. Perron, cela signifie une augmentation de 10.92% en '81 et 9.85% en '82, ce qui n'est pas exagéré, poursuit-il, puisque nos policiers ne sont pas indexés au coût de la vie.

Au chapitre des vacances, les deux parties ont réglé pour 4 semaines

payé aux congés des Fédérés.

De plus, les offres de la



M. Gilbert Perron.

après 8 ans et 5 semaines après 20 ans en plus de

temps double et demi partie patronale ont été acceptées par le syndicat le 16 janvier alors qu'un accord de principe entre les deux paliers de négociations est intervenu le 21 janvier dernier.

Par ailleurs, précisons qu'une nouvelle clause stipule que les nouveaux policiers-pompiers devront demeurer dans la ville de Rivière-du-Loup ce qui n'affecte en rien les policiers habitant à l'extérieur de la ville puisqu'ils conservent leurs droits acquis.

D'autre part, le conseiller Perron a tenu à com-



M. Marcel Lévesque

menter l'actuelle convention qu'il qualifie d'équitable pour les deux parties advenant son acceptation par le conseil de ville, lundi dernier.

## Tout n'est pas perdu pour le Mont Citadelle

Par Lyne Chassé

Malgré un refus du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard le 19 décembre dernier, concernant une demande d'assistance financière, des autorités du Mont Citadelle, ces derniers demeurent confiants et envisagent comme moyen de s'en sortir un financement à long terme par le crédit touristique dépendant du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Telle est la réponse que nous fournissait le Dr. Jean Bourdeau, responsable du développement du ski au Mont Citadelle, vendredi dernier et à qui était adressée la missive du ministre.

Or, souligne le Dr. Bourdeau, nous devons rencontrer un responsable du crédit touristique pour savoir de quelle façon nous pourrions éponger notre dette de \$190,000.00. S'il le faut, affirme-t-il, nous changerons la corporation en but lucratif puisque présentement, elle est à but non lucratif.

De plus, de continuer M. Bourdeau, il n'existe aucune politique pour des centres de ski qui ont des problèmes comme le nôtre. Le programme de subvention du Ministère

Lessard est pensé pour le nouvel équipement et non pour de l'équipement en place comme pour le Mont Citadelle.

Nous devons également, précise-t-il rencontrer la Caisse d'entraide économique, qui est notre principale créancière.

Aussi d'après M. Bourdeau, le dernier paragraphe de la lettre du Ministère laisse une porte ouverte par le nouveau programme d'assistance financière aux centres de ski alpins portant sur les équipements considérés comme étant déficitaires.

Enfin, conclut le Dr. Bourdeau, nous devrions être fixés d'ici 15 jours sur l'avenir du Mont, qui selon lui, fonctionne très bien cette année.

Rappelons que la demande logée auprès du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a été refusée, entre autres, parce que le ministère dit ne pas pouvoir subventionner le déficit d'un organisme. En plus, peut-on lire dans la lettre qu'il existe six autres régions moins bien équipées que le Mont Citadelle et que la politique d'intervention du ministère l'amènera à participer prioritairement aux projets des régions les plus démunies à ce chapitre.

Le centre de jour de Saint-Pascal:

## Un modèle du genre

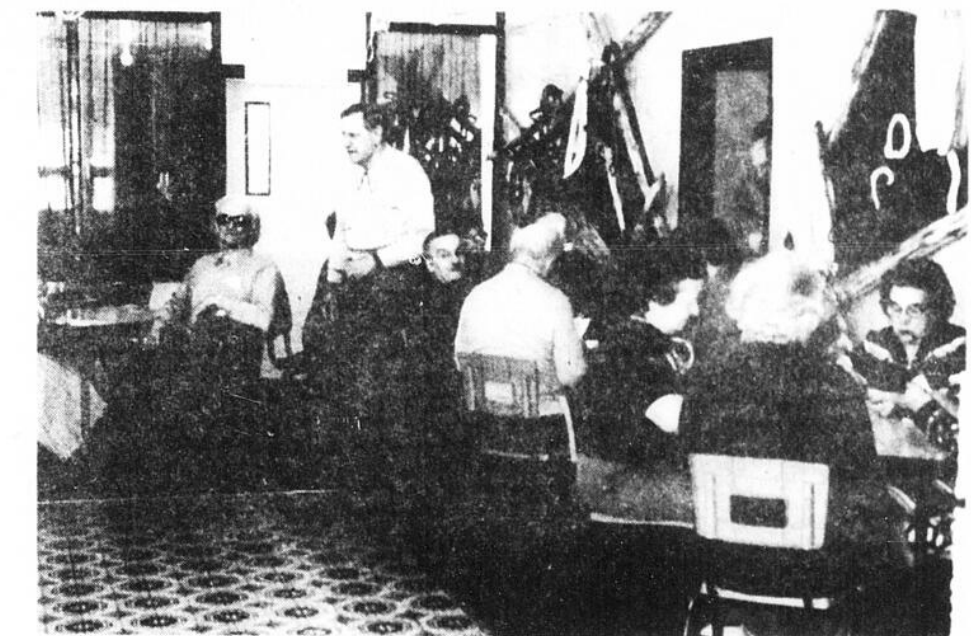
Beauvais Bérubé

Le Centre de jour du Foyer d'accueil de Saint-Pascal, le premier à ouvrir ses portes au Québec en 1975, continue à tracer la voie en matière de maintien à domicile des personnes âgées, plus particulièrement celles qui vivent seules.

L'objectif poursuivi par un tel centre est de faciliter le plus longtemps possible le maintien à domicile et l'autonomie de ces mêmes personnes, au moyen de programmes visant à les socialiser, à les inciter à se faire des amis et à organiser leur vie.

Cinq jours par semaine, près d'une centaine de personnes venant d'une dizaine de localités situées dans un rayon de vingt milles, viennent au Centre de jour de Saint-Pascal, chercher sécurité, détente en agréable compagnie, ou s'adonner à des activités qui constituent un emploi du temps intéressant tout en contribuant à leur maintien en bonne forme physique.

L'éventail de ces activités est très large: ooterie, travaux d'artisanat, art vocal, peinture, dessin, graphisme, danse, expression corporelle, bricolage, gymnastique, conditionnement physique, jeux de société, etc. C'est Mlle Sylvie Potvin, animatrice qui assume la responsabilité d'organiser les activités du Centre. Elle est aidée dans sa tâche par une équipe de moniteurs et monitrices, et, occasionnellement, de stagiaires.



Les jeux de société sont un bon moyen de nouer des liens d'amitié tout en maintenant un esprit de compétition. [Photo Saint-Laurent-Echo]

Objectif atteint

Le directeur général du Foyer d'accueil de Saint-Pascal, M. Lucien Pelletier, n'est pas peu fier de la réussite que se révèle le Centre de jour, qui est un complément à cette institution. D'abord projet-pilote, le Centre de jour de Saint-Pascal fait maintenant école au Québec, voire même à l'étranger. Le ministère des Affaires sociales réfère régulièrement au Centre de Saint-Pascal tous les promoteurs de centres de jour dans la province, pour s'y inspirer en matière d'organisation et de fonctionnement de celui qu'ils veulent ouvrir chez eux.

Il y a deux ans, des

groupes de l'Age d'Or de France sont venus à Saint-Pascal, étudier sur place l'agencement des lieux et la programmation du Centre de jour, lequel se révèle largement en avance sur tout ce qui existe du genre en Europe.

Ce qui réjouit davantage M. Pelletier et l'amène à conclure que le Centre de jour de Saint-Pascal joue parfaitement son rôle, est le fait que beaucoup de personnes âgées et seules, qui, au début, avaient pensé faire du Centre une antichambre pour la préparation de leur hébergement au Foyer, désirent maintenant retarder le plus longtemps possible leur admission. Pour ces mêmes personnes, demeurer chez elles

n'est plus un fardeau, le Centre de jour faisant toute la différence entre la solitude et une vie intéressante, riche en contacts humains et en occupations valorisantes.



M. Lucien Pelletier, directeur du Foyer Saint-Pascal. [Photo Saint-Laurent-Echo]



En service



Michel Daris

(Pharmacien)

De midi à 21.00

240 Lafontaine

Rivière-du-Loup

862-6326

# éditorial

## Après la consultation, la concertation

Si, en fin de semaine dernière, le dévoilement de la carte provisoire des municipalités régionales de comté dans le Bas Saint-Laurent est venu confirmer certaines prévisions, il a aussi provoqué quelques surprises, dont une d'importance.

A prime abord, il se dégage que les avis de découpage transmis au Comité de consultation par les municipalités et les groupements socio-économiques de cette région, ont donné raison aux observateurs demeurés d'avis que, dans le Bas Saint-Laurent, le sentiment d'appartenance des gens s'identifie encore de très près aux limites actuelles des comtés municipaux.

On en voudra comme preuves les découpages proposés pour les municipalités régionales de comté de Montmagny et de l'Islet. Ces démarcations s'affirment en tous points identiques aux limites présentes de ces deux circonscriptions.

Il y a aussi le Témiscouata, qui n'a pas manqué de se tailler une municipalité régionale de comté sur le modèle de l'ancien comté municipal du même nom, au territoire duquel il a cru favorable l'occasion d'ajouter une municipalité du comté de Kamouraska maintenant partie intégrante de la ville de Pohénégamook, et quelques municipalités excentriques du comté de Rimouski, que la géographie et d'autres liens naturels unissent bien davantage au territoire témiscouatain.

Dans Kamouraska, la même tendance à vouloir préserver l'intégrité territoriale de ce comté s'est manifestée, avec une restriction, toutefois. Cette restriction est de ne pas

voir incluse dans les limites de la future municipalité régionale de comté de Kamouraska, la ville de La Pocatière et les municipalités voisines de Sainte-Anne de La Pocatière et de Saint-Onésime. Il s'agit là d'une surprise de taille, que l'on peut tout aussi bien qualifier d'omission difficilement justifiable. Surtout quand on s'arrête le moins le moins à penser à l'importance de La Pocatière comme centre commercial et de services, aux limites des comtés de l'Islet et de Kamouraska, et au rôle prépondérant de cette ville aux plans économique et culturel dans la même zone et bien au-delà.

Dans l'intérêt mutuel des parties concernées, il est à souhaiter qu'un compromis interviendra pour que La Pocatière puisse prendre de droit, la place qu'elle occupe déjà de fait sur la carte du Bas Saint-Laurent.

Enfin, la carte provisoire des M.R.C. du Bas Saint-Laurent met en évidence la persistance des résidents de la zone des Basques à vouloir se doter d'une municipalité régionale de comté bien à eux, ce qui aurait pour effet de réduire la taille de la M.R.C. de Rivière-du-Loup sans enlever à cette dernière son homogénéité et amoindrir sensiblement son importance.

Maintenant que la consultation sur les M.R.C. est terminée dans le Bas Saint-Laurent, et en attendant que le ministère des Affaires municipales fasse connaître son avis sur la proposition de découpage du même territoire, souhaitons que la phase qui s'amorce, celle de la formation des conseils de maires et de la rédaction des lettres-patentes des futures M.R.C. pourront s'effectuer dans une atmosphère d'entente et de coopération, sans laquelle il serait illusoire de miser sur un fonctionnement harmonieux et efficace de municipalités régionales de comté dans le Bas Saint-Laurent au cours des années à venir.

Beauvais Bérubé.

Deux inconnus:

## La Pocatière et Les Basques

[B.B.]—Le découpage de la carte provisoire des municipalités régionales de comté dans le Bas Saint-Laurent a mis en évidence deux situations encore difficiles à évaluer, et dont la tournure demeure

imprévisible, du moins dans l'immédiat.

Il s'agit, à l'ouest, de l'isolement dans lequel se retrouvent la ville de La Pocatière ainsi que les municipalités de Sainte-

Anne de la Pocatière et de Saint-Onésime, à la suite du peu d'empressement manifesté par les municipalités et les organismes socio-économiques des comtés de l'Islet et de Kamouraska, de voir ces

trois localités rattachées au territoire de l'une ou l'autre de ces futures M.R.C. A l'est, persiste l'obstination de la ville de Trois-Pistoles et d'une dizaine de municipalités voisines, à vouloir s'unir pour former une M.R.C. distincte en dépit des chances réduites pour une telle entité, d'être financièrement viable au plan administratif.

Invité par les journalistes à commenter ces situations, lors de la conférence de presse du 22 janvier, le président du Comité de consultation, M. Jacques Leblanc, s'est dit confiant, dans le cas de La Pocatière, de voir une solution trouvée par la décision de cette ville d'opter pour son appartenance à la M.R.C. de l'Islet ou de Kamouraska, ce geste devant avoir un effet d'entraînement sur Sainte-Anne de la Pocatière et Saint-Onésime.

### Espoir de compromis

Jusqu'au dernier moment, les membres du Comité de consultation s'attendaient à ce que Ville La Pocatière et ses voisines du sud se prononcent pour une adhésion à la M.R.C. de l'Islet, ce qui ne s'est pas produit. Pour dénouer l'impasse, le Comité de con-

sultation a offert à La Pocatière de réunir ensemble ou séparément les porte-paroles des comtés de l'Islet et de Kamouraska, pour permettre au maire de cette ville, M. Louis-Joseph Gosseil, d'exposer le point de vue de sa municipalité sur le découpage d'une M.R.C. dont ferait partie La Pocatière. La proposition de M.R.C. de La Pocatière est unique en son genre. Le maire de La Pocatière a préféré expliquer le choix de sa municipalité à dix municipalités de l'environnement immédiat, soit Sainte-Anne de La Pocatière, Saint-Onésime, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, Saint-Denis, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Saint-Roch des Aulnaies et Sainte-Louise.

Une assemblée de ces municipalités a été convoquée pour le 29 janvier, et M. Leblanc s'est dit confiant de voir une solution de compromis trouvée à cette occasion.

Répondant à une question, le président du Comité de consultation a dit qu'aucun indice ne permettait de croire que La Pocatière tentera de regrouper un nombre restreint de municipalités pour former une M.R.C. de petite taille.

### Les Basques

Au sujet du projet de M.R.C. de Trois-Pistoles, M. Leblanc a fait part de la très grande détermination des résidents du secteur des Basques de former leur propre municipalité régionale de comté. Ceux-ci ont fait savoir qu'ils veulent contribuer à l'aménagement de leur zone d'appartenance et promouvoir son développement. On sait que, pour

(Suite page 6)



**St-Laurent-Echo**  
15, rue du Domaine  
Rivière-du-Loup  
G5R 4C3  
Tél.: 862-1774

Directeur: Georges Fraser  
Publicitaires: Maurice Paré, Pierre Lévesque, Magella Friel, Michel Perrier (Témiscouata, Transcontinental)  
Secrétaire à la publicité: Marthe Paré  
Calculatrice: Serge Méthivier  
Rédaction en chef: Mireille R. Tremblay  
Journalistes: Beauvais Bérubé, Lise Chasse  
Sports: Gilles LeBlanc, Régis Ouellet  
Chef monteur: Jean-Robert  
Tirage et distribution: Hugues Bérubé  
Abonnement: Marise Boucher  
Tombée des nouvelles (pour communiques): Vendredi, 12 heures  
Tombée de la publicité: Jeudi, 17 heures  
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.  
Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement numéro 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal est effectuée par camions.  
A la pièce: \$0.35  
A l'année: \$17.50  
A l'extérieur de la ville de Rivière-du-Loup, par la poste: \$15.00 pour 1 an, \$5.00 pour 6 mois  
Autres pays: \$20.00 pour 1 an.



A Trois-Pistoles:

# Augmentation de taxes en '81

Par Lyne Chassé

5.97% à ses contribuables.

Trois-Pistoles comprime ses dépenses de \$88,000.00 mais doit néanmoins réclamer une augmentation de taxes de

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires de 1981 du conseil municipal de Trois-Pistoles adoptées le 29 décembre der-

nier.

Ainsi, en 1980, la municipalité de Trois-Pistoles avait prévu des revenus et des déboursés de l'ordre de \$1,539,000.00 alors que cette année, le conseil municipal en effectuant certaines coupures atteint dans ses prévisions \$1,450,950.00.

Nous n'avions pas le choix, explique le maire Jean-Marc D'Amours, lors d'une entrevue accordée au Journal, en créant ce budget d'austérité, avec la loi sur la réforme de la fiscalité municipale, nous avions un manque à gagner approximatif de \$100,000.00.

Ce manque à gagner provient notamment, d'après le secrétaire municipal, M. Gabriel Desjardins, du rôle d'évaluation de nouvelle génération, qui a fait passer l'évaluation foncière de \$22 millions à \$46 millions. Ce qui a pour conséquence, signale-t-il, de porter la taxe foncière de \$2.50 à \$1.23 du \$100.00 d'évaluation occasionnant quand même une augmentation de 3.775% sur la taxe foncière. Comparaison à l'appui, précisons qu'un propriétaire de bungalow neuf évalué à \$40,000.00 paiera à la ville en taxe foncière \$492.00, \$180.00 en taxe d'eau et \$45.00 en taxe d'enlèvement des or-

dures pour un total de \$717.00 alors que l'an passé un bungalow évalué à \$19,000.00 payait à la ville en taxe foncière \$475.00, \$165.00 en taxe d'eau et \$40.00 en taxe d'enlèvement des ordures pour un total de \$680.00.

Un autre facteur est l'évaluation des édifices gouvernementaux qui n'a pas doublé comme les édifices s'y attendaient soit \$13,281,900 pour '81 comparativement à \$10 millions environ en '80.

Aussi, soulève le secrétaire municipal M. Gabriel Desjardins, la taxe de vente qui avait rapport l'an dernier, \$350,000.00 augmentait de 10% normalement à chaque année, et ça nous ne l'avons plus.

IL fallait donc couper les dépenses et les principales coupures, relate le maire, se situent principalement au niveau de l'immobilisation; nous aurions dû avoir une immobilisation de \$250,000.00 et nous avons réussi à couper à \$130,000.00 avec le fonds de roulement compris \$40,000.00. Egalement au chapitre des loisirs, même si les dépenses de '80 étaient de \$195,367.00, des demandes ont été faites pour \$240,000.00 et nous les avons diminuées à \$211,000.00, relate le maire.



**Le Maire de Trois-Pistoles, le Dr. Jean-Yves D'Amours nous signalait une augmentation en sources de revenus [voire taxes] de 5.97% le tout s'inscrivant dans le cadre d'un budget d'austérité pour 1981.**

[Photo L.C.]

## Augmentations

Afin de suivre la montée de l'inflation de 10%, le conseil municipal de Trois-Pistoles a dû porter la taxe foncière de la municipalité à \$1.23-\$100.00 d'évaluation, soit comme mentionné antérieurement une hausse de 3,775%, ce qui devrait rapporter à la municipalité \$562,325.00. Sur ce, le maire affirme que malgré l'augmentation, elle ne suit pas l'inflation.

Il en est de même pour la taxe d'eau qui est portée à \$180.00 par an pour le tarif résidentiel, soit 9,7% de hausse. Concrètement, cela équi-

vaut en revenus pour la municipalité à \$290,200.00 en '81 par rapport à \$264,475.00 en '80.

Quant à la taxe d'enlèvement d'ordures, rappelle le maire, le tarif est porté de \$40.00 à \$45.00 soit de \$77,000.00 en '80 à \$87,200.00 en '81.

## Revenus et dépenses

Mentionnons que les revenus se chiffrent en 1981 à \$1,450,950. se détaillent ainsi \$877,750.00 en administration générale, \$3,750.00 en feu, \$480,250.00 en voirie et aqueduc et \$89,200.00 en loisirs pour des dépenses prévisibles du même ordre: \$40,000.00, fonds de roulement, \$640,600.00 en administration générale, \$43,600.00 pour le feu, \$428,155.00, voirie et aqueduc, \$211,720.00 en loisirs et \$86,875.00 en dépenses d'immobilisations.

Enfin, affirme le maire D'Amours, une consolation à ce budget d'austérité la dette de la municipalité évaluée à \$2,400,000.00 en 1974 est de \$2,800,000.00 en 1981 alors qu'elle devrait être rendue selon l'inflation à \$5,000,000.00, conclut-il.

# REER AUTOGÉRÉ

La retraite dorée... c'est aujourd'hui qu'elle se prépare.

Prendre soi-même ses décisions d'investissement, pouvoir les modifier à tout moment, voilà l'avantage primordial d'un REER AUTOGÉRÉ.

Faites connaissance avec un courtier en valeurs mobilières.



**Lévesque-Beaubien Inc.**

110 Lafontaine  
Rivière-du-Loup  
G5R 3A1

Je désire plus d'informations sur le

## REER-AUTOGERE

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Occupation: \_\_\_\_\_

(Suite de la page 4)

## Deux inconnus...

un, le Conseil économique de Trois-Pistoles considère que la zone des Basques est capable de prendre en main son avenir économique. Selon les mêmes promoteurs, si le ministère des Affaires municipales en arrive à vouloir refuser d'autoriser

la création de la municipalité régionale de comté des Basques, il devra faire valoir des raisons majeures et des motifs très sérieux pour justifier son refus. Devant un tel refus, les résidents de la zone de Trois-Pistoles accepteraient de reconsidérer leur

geste.

Entretemps, ils veulent faire pression sur la municipalité de Saint-Eloi pour que celle-ci revienne sur sa décision d'appartenir à la M.R.C. de Rivière-du-Loup, et opte pour son appartenance à la M.R.C.

de Trois-Pistoles.

De son côté, le Comité de consultation a fait savoir qu'il a clairement indiqué aux promoteurs de la M.R.C. des Basques, le caractère téméraire de leur geste, dans les circonstances.

**INTER**

Gros lot de **250 000\$**

Tirage: **321**

6 1 1 2 8 6

611286	250 000\$
11286	2 500\$
1286	250\$
286	50\$
86	10\$

**LOTS**

Gros lots de **25 000\$**

045039
982065
939951

Nombres non décomposables

**NUMÉROS MOBILES GAGNANTS**

<p>Numéro tiré: 4 6 9 5 1</p> <p>2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$</p> <table border="1"> <tr><td>4 6 9 5 1</td></tr> <tr><td>X 4 6 9 5 1</td></tr> </table>	4 6 9 5 1	X 4 6 9 5 1	<p>Numéro tiré: 0 9 0 4</p> <p>3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$</p> <table border="1"> <tr><td>0 9 0 4</td></tr> <tr><td>X 0 9 0 4</td></tr> <tr><td>X X 0 9 0 4</td></tr> </table>	0 9 0 4	X 0 9 0 4	X X 0 9 0 4	<p>Numéro tiré: 8 2 5</p> <p>4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$</p> <table border="1"> <tr><td>8 2 5</td></tr> <tr><td>X 8 2 5</td></tr> <tr><td>X X 8 2 5</td></tr> <tr><td>X X X 8 2 5</td></tr> </table>	8 2 5	X 8 2 5	X X 8 2 5	X X X 8 2 5
4 6 9 5 1											
X 4 6 9 5 1											
0 9 0 4											
X 0 9 0 4											
X X 0 9 0 4											
8 2 5											
X 8 2 5											
X X 8 2 5											
X X X 8 2 5											

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Super Loto**

Gros lot **1 million \$**

Date: **25-01-1981**

Numéro gagnant: **601225**

lots de 100 000\$

972106
180410
437095
031512
396161

non-décomposables

**numéros mobiles**

<p>4 8 4 2 0</p> <p>2 façons de gagner 10 000\$</p> <table border="1"> <tr><td>4 8 4 2 0</td></tr> <tr><td>X 4 8 4 2 0</td></tr> </table>	4 8 4 2 0	X 4 8 4 2 0	<p>9 0 5 9</p> <p>3 façons de gagner 1 000\$</p> <table border="1"> <tr><td>9 0 5 9</td></tr> <tr><td>X 9 0 5 9</td></tr> <tr><td>X X 9 0 5 9</td></tr> </table>	9 0 5 9	X 9 0 5 9	X X 9 0 5 9	<p>2 6 2</p> <p>4 façons de gagner 100\$</p> <table border="1"> <tr><td>2 6 2</td></tr> <tr><td>X 2 6 2</td></tr> <tr><td>X X 2 6 2</td></tr> <tr><td>X X X 2 6 2</td></tr> </table>	2 6 2	X 2 6 2	X X 2 6 2	X X X 2 6 2	<p>9 5</p> <p>billets gratuits</p> <table border="1"> <tr><td>9 5</td></tr> <tr><td>X 9 5</td></tr> <tr><td>X X 9 5</td></tr> <tr><td>X X X 9 5</td></tr> </table>	9 5	X 9 5	X X 9 5	X X X 9 5
4 8 4 2 0																
X 4 8 4 2 0																
9 0 5 9																
X 9 0 5 9																
X X 9 0 5 9																
2 6 2																
X 2 6 2																
X X 2 6 2																
X X X 2 6 2																
9 5																
X 9 5																
X X 9 5																
X X X 9 5																

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE**

6	12	14	21	27	33
6 sur 6	2	95,094.50		N. COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 sur 6	221	774.50		24 VENTES TOTALES	
4 sur 6	6941	68.50			
5 sur 6+	6	19,018.80			

**GROS LOT** Approximatif vendredi **100,000.00**

**Provincial**

3638161	500 000\$
638161	50 000\$
38161	1 000\$
8161	100\$
161	25\$
61	10\$

**LOTS**

**DATE: 23/01/81**

Numero	Possibilité de
440383	3 Gagnants de 50 000\$
40383	30 Gagnants de 5 000\$
0383	297 Gagnants de 250\$
383	2970 Gagnants de 50\$
83	29700 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**ENCAISSEMENTS:** Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

# Un nouvel élan attendu du Club Richelieu de Rivière-du-Loup

[B.B.] - En faisant des objectifs du Richelieu International son programme d'action en 1981, le Club Richelieu de Rivière-du-Loup a d'excellentes occasions de souligner de

## Réalisations soulignées

Le président du Richelieu International a exprimé la reconnaissance des 7.000 membres de la gran-

re-du-Loup, qui avait présenté le président du Richelieu International à l'assistance, composée de membres-fondateurs et actuels du club jubilaire, et de délégations de

ses quatre clubs-filleuls, ceux de Sainte-Anne de La Pocatière, Saint-Pascal, Notre-Dame-du-Lac et Cabano.

M. Bois devait profiter

de la circonstance pour esquisser l'histoire du club Richelieu de Rivière-du-Loup, fondé le 27 janvier 1951, et qui compte actuellement soixante membres. Le président a

aussi souligné les principales activités du Richelieu-Rivière-du-Loup depuis trente ans, mettant en évidence le camp "Vive-la-Joie" qui constitue sa principale oeuvre.



Le président du Richelieu International, M. André Tremblay, au premier plan, s'appête à signer le Livre d'or de la Cité. On le voit ici entouré de Mme Tremblay, du maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout, Mme Jeanne Bois, M. Alyre Bois, président actuel du Richelieu-Rivière-du-Loup, Mme Iren Thériault, M. André Thériault, gouverneur régional, et M. Jean-Jacques Roy, maire de Notre-Dame du Lac et ex-président du club Richelieu de cette ville.

façon très valable ses trente ans d'existence.

C'est ce qu'a déclaré ici samedi dernier, le président du Richelieu International, M. André Tremblay, au cours d'une réception offerte par la Cité de Rivière-du-Loup à l'Hôtel de Ville à l'occasion de l'ouverture des fêtes du 30ième anniversaire du Richelieu local.

Venu spécialement de Québec pour s'associer à ces célébrations, M. Tremblay a précisé que la solidarité du club de Richelieu de Rivière-du-Loup, envers le Richelieu International devait se traduire, cette année, par le recrutement de nouveaux membres, la fondation de nouveaux clubs, et une aide financière à la Fondation Richelieu.

de famille Richelieu à l'endroit des pionniers du club de Rivière-du-Loup, et de tous ceux qui ont pris leur relève dans le maintien ici d'un foyer de vie Richelieu intense, inspirée par l'idéal de paix et de fraternité du Richelieu.

"Vous avez réalisé chez-nous des choses qui méritent d'être citées en exemple, et qui témoignent de votre dévouement à la cause", a-t-il ajouté.

M. Tremblay a conclu en rappelant les objectifs que poursuit le Richelieu International et en précisant les tâches qu'entend mener à bien la Fondation Richelieu, dont l'existence remonte à 1979. C'est M. Alyre Bois, président actuel du Richelieu-Riviè-

## Nécrologie



PERRON, Robert

A Rivière-du-Loup, le 21 janvier 1981, à l'âge de 46 ans est décédé M. Robert Perron, pharmacien, époux de dame Armande Morin, domiciliée au 100 rue Laval, Rivière-du-Loup. Les funérailles avaient lieu vendredi, le 23 janvier, à 15 heures, en l'église St-François-Xavier et de là au cimetière de St-Patrice. M. Perron était le

co-propriétaire de la Pharmacie Robert et Yvan Perron de Rivière-du-Loup. Né à Grand-Mère, Robert Perron était établi à Rivière-du-Loup depuis de nombreuses années. Il était le pharmacien attiré de l'Hôpital St-Joseph et exerçait en plus, la fonction de président à la Clinique Médicale Frontenac. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Josée et Luc, sa mère Mme René Perron, ses beaux-parents, M. et Mme Emile Morin, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Roger Têtu (Raymonde), M. et Mme Pierre Perron, Dr. et Mme Jean Bourdeau (Lise), M. et Mme Yvan Perron, M. et Mme Julien Perron, M. et Mme André Joncas (Emilienne Morin), M. et Mme Jean-Guy Boucher (Micheline Morin), Mlle Nicole Morin, M. et Mme Marcel Morin, M. André Mo-

Prenez à coeur votre avenir et celui des vôtres, devenez un assuré de:

## LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Roger Lang  
Notre-Dame-du-Lac  
899-2693

Lucien Gagnon  
St-Patrice  
862-6814

Jean Rioux  
L'Isle-Verte  
898-6356

Siège Social  
135 St-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte 898-2311  
Roland Ouellet, sec.-gér

-Résidences et responsabilité d'agriculteurs et de particuliers.  
-Risques divers: vols, autos.



# 4 bonnes raisons de participer à un SÉMINAIRE DE GESTION de la petite entreprise

Ces séminaires d'une journée auront lieu au Motel Lévesque Rivière-du-Loup.

Les frais d'inscription sont de \$35. par séminaire, repas inclus.

1. "ORGANISATION DU TEMPS"  
Séminaire d'une 1/2 journée \$20.00 Organiser votre temps et augmenter vos profits.

2. "LE COMMERCE DE DETAIL"  
Le choix d'un local, le contrôle des achats... sont des outils pour rentabiliser votre commerce de détail.

3. "COMMENT AUGMENTER VOS PROFITS."  
La planification et le contrôle des coûts ont un effet direct sur le profit de votre entreprise

4. "NOTIONS DE FISCALITE"  
Apprendre à calculer votre impôt personnel résultant des profits de votre entreprise.

### DATE

1. Mercredi le 18 février 1981.
2. Mardi, le 17 mars 1981
3. Mardi, le 31 mars 1981
4. Mardi, le 14 avril 1981.

**Demandez** notre brochure explicative.

**Appelez:** Pierre-Paul Sauvageau  
Téléphone: 722-3300

SÉMINAIRE DE GESTION,  
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT,  
320 St-Germain Est,  
Rimouski, Québec. G5L 1C2

DOSSIER

# Une crise de l'hab

Par Mireille Robitaille-T.

N.D.L.R. Cliché ou réalité, le secteur de la construction est l'un des principaux moteurs de l'économie ou comme le stipule le dicton: quand le bâtiment va, tout va. Or, la construction connaît aujourd'hui un ralentissement que d'aucuns qualifient de désastreux et parlent même de crise dans l'habitation. Rivière-du-Loup et sa périphérie n'échappent pas à la tendance comme le révèlent

les plus récents chiffres des organismes concernés. Le St-Laurent-Echo s'est penché sur le problème pour en dresser le profil le plus fidèle au niveau local choisissant comme indicateur le domaine domiciliaire et plus spécifiquement la maison unifamiliale.

La Rédaction

Le projet Havre Champlain dans le port de Gros-Cacouna a été officiellement signé au début de 1980 mais l'événement

n'a eu que peu de retombées sur le domaine de la construction domiciliaire de Rivière-du-Loup. En effet, 23 nouvelles maisons unifamiliales ont été construites soit 17 de moins que recommandé en toute prudence par l'Association provinciale des constructeurs d'habitation (A.P.C.H.Q.).

C'est ce qui se dégage du relevé statistique de la Commission d'urbanisme de la Cité rendu public par M. Robert Nadeau, inspecteur en bâtiment au



# 13 3/4%

Dépôt garanti 5 ans  
Minimum 500\$  
Intérêt crédité annuellement

Taux sujet à changement sans préavis

**Notre régime d'épargne-retraite:  
c'est son rendement  
SUPÉRIEUR  
qui fait  
toute la différence.**

- Taux d'intérêt élevé.
- Aucuns frais d'administration.
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider.
- Épargne appréciable sur vos impôts.

**Vous avez un régime d'épargne-retraite dans une autre institution et vous désirez plutôt profiter de notre rendement supérieur? Rien de plus simple. Nous nous occuperons de le faire transférer chez nous, et sans frais.**

Pour obtenir des renseignements plus complets sur notre régime d'épargne-retraite, venez rencontrer l'un de nos conseillers ou bien téléphonez-nous et demandez le poste 2000.

Heures d'ouverture spéciales du 23 au 28 février:  
lundi au vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 17h.  
La date limite pour souscrire à un régime d'épargne-retraite est le 2 mars.

**TRUST GÉNÉRAL  
DU CANADA**

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Rimouski, 724-4106 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450  
Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

début de janvier, comparé à l'étude sur les activités de la construction domiciliaire dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie en 1979 et perspectives 1980 de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (A.P.C.H.Q.).

L'étude commandée par l'Association des constructeurs d'habitation de l'Est du Québec avait été déposée en avril 1980.

L'année 1979 avait pourtant été très stagnante, faisait remarquer l'étude, c'est pourquoi l'A.P.C.H.Q. prévoyait une augmentation de l'activité après la saturation de 1979. Or, malgré ce fait et la publicité entourant la signature du développement du port de Gros-Cacouna, la demande de maisons neuves est restée en deça du niveau prévu.

La situation vécue à Rivière-du-Loup est la même à la grandeur de l'Est du Québec note le rapport sauf à Gaspé où, en raison de l'installation dans cette ville de la direction des pêcheries du Québec, un nombre accru de maisons et logements est requis. Mais à Matane, les mises en chantier de maisons uni-

familiales accusaient une baisse de 126% à Rimouski de 23% et Rivière-du-Loup de 46% entre 1978 et 1979, la proportion est de -17% entre 1979 et 1980 pour la Cité.

L'offre et la demande de maisons neuves dans l'Est du Québec a été plus faible en 1980, le phénomène est calqué directement sur une situation identique dans le reste de la province, note l'A.P.C.H.Q. A Rivière-du-Loup, par contre un autre phénomène est venu s'ajouter c'est-à-dire l'exode de la construction vers la périphérie. Les chiffres des derniers trois ans sont très éloquentes comme l'indique le tableau ailleurs sur cette page.

En effet, la Cité a assisté impuissante à la fuite vers la banlieue de la construction de maisons unifamiliales.

L'année 1980 a marqué un record d'inactivité de la construction domiciliaire unifamiliale dans Rivière-du-Loup alors que 23 maisons seulement ont été érigées dans les limites de la Cité. Au cours de la même période, 112 maisons neuves ont été logées dans les cinq municipalités constituant la

## Construction domiciliaire

### Maisons unifamiliales

	1978	1979	1980
Rivière-du-Loup	52	28	23
St-Antoine	36	31	25
St-Patrice	79	69	56
Cacouna V.	11	9	8
Cacouna P.	29	21	14
Notre-Dame-P.	10	15	9

Arrondissement	Total 1978: 217
de Rivière-du-Loup	Total 1979: 173
	Total 1980: 135

### La Cité vs les municipalités en périphérie

	Cité-	Mun. en périphérie	
1978	52	vs	165
1979:	28	vs	145
1980:	23	vs	112

# itiation à Rivière-du-Loup

MERCREDI LE 28 JANVIER 1981 — ST-LAURENT, ECHO 9A

périphérie soient à St-Patrice (56), St-Antonin (25), Cacouna Village (8), Cacouna Paroisse (14), et Notre-Dame du Portage (9).

Par rapport à 1978, il s'agit de diminutions variant entre 55% (pour la Cité) et 32% (pour les municipalités en périphérie) avec les effets prévisibles sur l'emploi des travailleurs de ce domaine et les réductions dans les volumes de ventes des fournisseurs en matériaux

de construction, béton préparé, terrains et jusqu'aux éléments de mobilier et de décoration des maisons.

Le **St-Laurent-Echo** a cherché à établir les raisons ayant incités les nouveaux propriétaires à choisir l'une ou l'autre des cinq municipalités environnantes au détriment de la Cité de Rivière-du-Loup.

Voir dans la prochaine édition les observations recueillies sur ce sujet.

A lire, prochaine édition, la suite de ce dossier en 3 volets:  
2-l'exode de la Cité  
3-le marché de 1981???



M. Michel LeBel, de la programmation [à gauche] et M. Claude DeFoy, président de la Corporation du Centre culturel ont expliqué lundi dernier, à la presse le contenu de la programmation hiver-printemps du Centre culturel de Rivière-du-Loup qui reflète l'idée de rendre le Centre accessible à tout le monde.

Le Centre Culturel:

## C'est pour tout le monde

Par Lyne Chassé

Le Centre Culturel de Rivière-du-Loup, c'est pour tout le monde et c'est cet esprit qui a amené la corporation du Centre à choisir une programmation hiver-printemps varié: théâtre, musique, films, conférences, spectacles de chanteurs, groupes musicaux.

Ainsi, lors du lancement de la saison, les médias ont appris, lundi dernier, par la voix du président de la corporation, M. Claude DeFoy, le contenu de cette programmation.

Mentionnons, entre autres, côté théâtre, 4 pièces à plusieurs personnages et décors, exception faite de la pièce de Louise Dussault "Môman", on retrouve "Le Mal à l'âme", "Le Voyage de Monsieur Perrichon", "Broue" ou "Une journée dans la vie d'une taverne". Comme le soulignait M. DeFoy, une réduction de \$2.00 est prévue pour ceux et celles qui ont la carte-théâtre (si les pièces n'y sont pas inscrites).

Or, au niveau spectacle et musique, sont inscrits à l'horaire, aujourd'hui, le 27 dans "Manquez pas l'bateau", Jean-Guy Moreau, le groupe musical Maneige, le 12 février. Clémence Desrochers, mardi, le 3 mars, Garolou, mardi, le 10 mars, les

2 et 3 mai, le Choeur St-Louis, le 19 mai Enrico Macias, le 21 mai, l'Orchestre Symphonique de Québec présenté par les Jeunesses musicales qui incidemment ont à l'affiche 2 spectacles le 5 avril "L'histoire du soldat", et dimanche, le 15 février, un concert de violon et piano avec Martin Foster et Henri Brassard.

Aussi, Guilda et sa revue musicale et les Tannants seront de la partie respectivement, les 23 février et 1er mai. De plus, des conférences seront données sur la sexualité, les 19 février et 27 avril.

Enfin, notons que les autorités du Centre culturel ont même tenté de rejoindre le public enfant avec des films comme "La flûte à six Schtroumpfs", le 25 janvier, Tintin et le Temple du Soleil", le 15 mars, "Astérix, le Gaulois", le 12 avril.

Egalement, n'oublions pas le film "Aho, au coeur du monde primitif", le 4 février pour tous les amateurs de films d'explorateurs.

Par ailleurs, comme à chaque année des dates ont été arrêtées pour le concours de musique régional, les 26, 27 et 28 avril et pour le spectacle de l'École de ballet de Rivière-du-Loup avec le professeur Jean-Claude Cloutier, le 16 mai.

## Les contrats de rente à versements invariables: La façon astucieuse d'administrer un coup d'argent!

Une épargne-impôt à rendement supérieur pour vos revenus exceptionnels

Un contrat de rente à versements invariables du Trust Général vous permet d'étaler sur plusieurs années un revenu exceptionnel, de manière à payer moins d'impôt et à maximiser votre investissement.

Pour bénéficier d'un tel contrat, venez rencontrer votre conseiller en services financiers et fiduciaires. Fort de son expérience et du savoir-faire réputé de notre service des placements, il est en mesure de vous démontrer que vous pouvez donner un rendement réellement supérieur à votre revenu exceptionnel en l'investissant dans un contrat de rente à versements invariables.

Voici quelques types de revenus exceptionnels admissibles à un contrat de rente à versements invariables:

- gains provenant de la vente d'immeubles commerciaux ou industriels
- gains provenant de la vente d'actions
- paiements uniques reçus lors de la retraite pour des journées de maladie accumulées ou en reconnaissance des années de service.



Agissez maintenant:

Pour profiter des avantages d'un contrat de rente, vous devez cependant y avoir souscrit avant le 2 mars.

Téléphonez-nous et demandez le poste 2000. Sur demande et SANS FRAIS, nous vous ferons parvenir une soumission écrite. Nous acceptons les frais d'appel.

**Demandez une soumission à un conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général.**

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

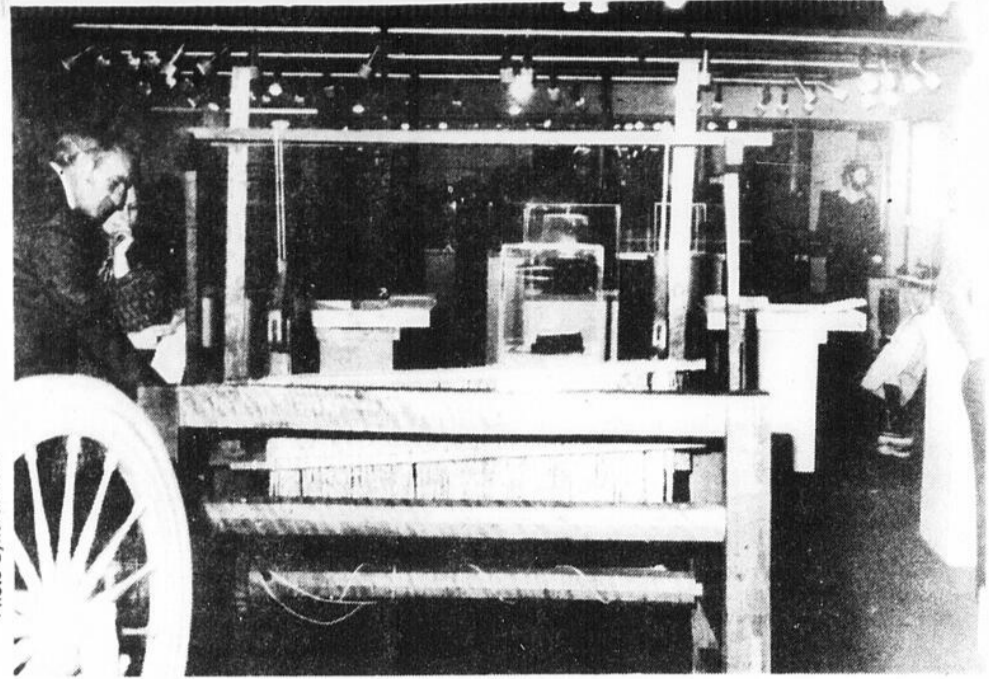
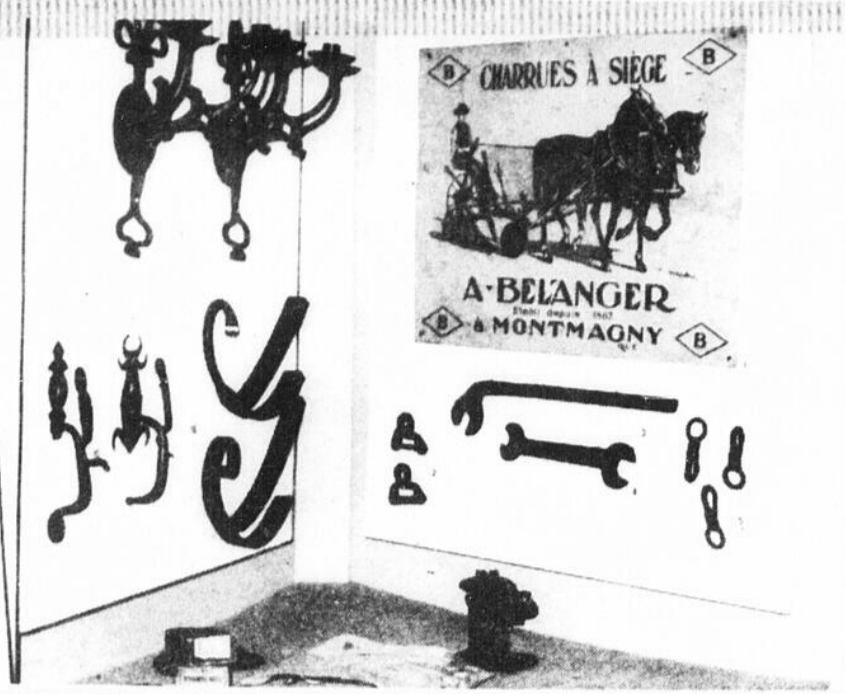


Photo Lyne Chassé

Au Musée du Bas St-Laurent:

# Des métiers qui disparaissent

Par Lyne Chassé

Il est loin le temps où l'apprenti était engagé dans une boutique de forge et appartenait presque à son maître car, s'il se sauvait, la justice le poursuivait et devait durant des années parfois jusqu'à sa majorité appren-

dre son métier sans jamais être sûr de posséder un jour sa propre forge.

Il vivait bon gré mal gré à la charge du maître avec de longues heures de travail et un petit salaire qui n'était souvent que compensé par le couvert et le gîte.

Aujourd'hui, il existe très peu de forgerons qui travaillent de façon artisanale tout comme les métiers de ferblantier et du menuisier ont tendance à disparaître. La modernisation de l'outillage en usine ayant pris le pas sur la main de l'homme.

C'est un peu pour nous rappeler ces techniques et les instruments utilisés autrefois que le Musée du Bas St-Laurent présente à la population deux expositions; L'Art du Marteau, exposition itinérante du Musée National de l'homme, du 15 janvier au 1er mars et le Trusquin, du Musée du Bas St-Laurent, du 20 janvier au 15 juin.

Vous y trouverez une quantité impressionnante d'outils employés au XIXième siècle jusqu'à nos jours provenant en majorité du Québec et plus particulièrement de l'Est du Québec. Peut-être, reconnaissez-vous sur les affiches, les noms de personnes qui à l'époque, ont exercé ces métiers ou tout simplement si vous aimez le travail du bois, découvrez d'anciennes techniques qui n'ont rien perdu de leur valeur et de leur efficacité, dans notre monde de consommation.

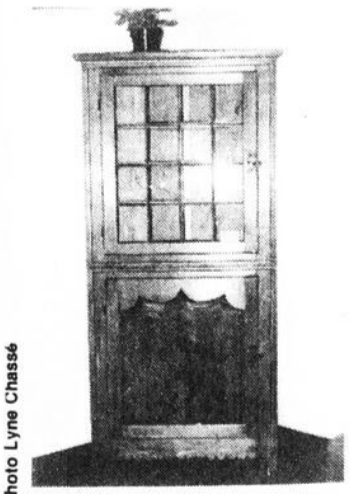


Photo Lyne Chassé

Une splendide armoire en coin fabriquée par un artisan de notre région, Marcel Lavoie, de St-Antonin.



**Dr Claude Thériault MD**  
C.S.P.O.F.R.C.S. (C.)

Spécialiste en chirurgie plastique

A le plaisir d'informer la population de l'ouverture de son bureau au 216, ave. de la Cathédrale au numéro de téléphone 723 0181.

Originaire de Saint-Juste du Lac, fils de M. et Mme Léo Thériault, le Dr Claude Thériault est diplômé de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, suivi d'études spécialisées en chirurgie plastique à Montréal dans le programme de l'université de Montréal.

**demandez-la par la poste**

## vosre vignette verte est prête !

**Québec**

Il y a un moyen facile et rapide d'obtenir votre immatriculation 1981. Cette année demandez votre nouvelle vignette par la poste, vous éviterez beaucoup d'ennuis et vous gagnerez du temps. Vous avez jusqu'au 28 février pour poster vos documents. Demandez-la par la poste... c'est le moyen le plus simple.

**viens**

Le 28 février est la date limite pour poster votre demande.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Amphithéâtre régional:

## Le Cégep de La Pocatière invité à réviser sa position

[B.B.] - Le comité formé récemment pour promouvoir l'aménagement d'un amphithéâtre régional à La Pocatière, a demandé avec insistance à la direction du CEGEP de cette ville de faire en sorte que le gouvernement du Québec défraie l'aménagement dans ce collège, d'une salle suffisamment vaste et bien équipée pour accueillir des spectateurs et tenir des réunions répondant aux besoins culturels et communautaires du territoire de Kamouraska-l'Islet.

Cette demande a été rendue publique par le président du comité, M. Benoît Lévesque, au cours d'une conférence de presse au Centre Culturel de La Pocatière, jeudi dernier.

Dans sa lettre aux dirigeants du CEGEP, le comité souligne la vocation régionale de l'amphithéâtre du CEGEP, où la présentation de spectacles à l'intention du public est devenue une tradition remontant à soixante ans. Insistant sur l'importance des retombées économiques et culturelles de tels spectacles, le comité dit considérer que le projet actuel de restructuration physique du CEGEP de La Pocatière, qui réduit à 460 le nombre de sièges convenables de l'amphithéâtre, et ignore la modernisation des agencements

techniques de la même salle, risque de porter un coup mortel au développement du spectacle professionnel destiné aux citoyens de vingt-six municipalités desservies par l'amphithéâtre. De plus, il considère qu'un tel projet de restructuration physique remet en question la possibilité d'organiser des événements d'envergure tels que congrès, colloques, assemblées politiques, dans cet amphithéâtre, dont la remise en état adéquate s'impose comme le moyen coûteux en ce qui concerne l'aménagement et l'opération, pour doter la région d'une bonne salle de spectacles.

Démarche appuyée \_\_\_\_\_

Le Comité pour l'aménagement de l'amphithéâtre régional a été formé le 15 janvier dernier au cours d'une assemblée convoquée par les autorités municipales de La Pocatière, pour étudier le problème. Des représentants de trente-deux organismes locaux assistaient à cette assemblée, et depuis le comité a recueilli près de 5000 signatures de citoyens des comtés de l'Islet et Kamouraska qui appuient le projet. Un nombre important d'organismes du même territoire s'apprentent à en faire au-

tant. Des développements dans ce dossier régional devraient survenir dans un avenir rapproché.



Sur la photo ci-haut, prise pendant la conférence de presse, on voit, de gauche à droite, Mlle Madeleine Gagnon, représentante des Jeunesses Musicales, Mme Léo Robichaud, de l'A.R.P.R.P., M. Guy Dubé, président du Comité pour l'aménagement de l'amphithéâtre régional de La Pocatière, et M. Bernard Lachance, représentant du CEGEP de La Pocatière.

MERCREDI LE 28 JANVIER 1981 - ST-LAURENT, ECHO 11A

# 'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

**“J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique!”**

Afin de vous assurer une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser dès aujourd'hui des économies d'impôts, votre Caisse populaire Desjardins vous offre deux types d'Épargne-Retraite.

Le premier, à **taux variable**, vous permet de déposer selon vos moyens, quand bon vous semble.

Le second, à **taux fixe**, vous permet d'y enregistrer un certificat de dépôt à terme (rachetable) qui vous rapportera un intérêt très avantageux.  
**Aucuns frais d'adhésion**

ou d'administration ne sont perçus sur l'Épargne-Retraite à taux fixe.\*

Les contributions versées à votre Épargne-Retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

Le 1<sup>er</sup> mars 1981 est la date limite pour la contribution annuelle applicable sur votre déclaration d'impôts de l'année se terminant le 31 décembre 1980.

Quel que soit le plan que vous choisirez, venez et parlons-en!

\* Dans les caisses populaires affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

**PARLONS D'ARGENT.**

## Bourses d'études de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup a décidé de maintenir son encouragement au travail de certains étudiants.

Un montant de 100.00\$ sera attribué à un étudiant méritant dans les activités para-scolaires au CEGEP de Rivière-du-Loup.

D'autre part un montant de 200.00\$ sera offert à un élève méritant en Administration se dirigeant vers l'Université.

Par cette initiative, la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup veut souligner l'importance de collaborer avec une institution d'enseignement comme le CEGEP et avec les étudiants.

la caisse populaire  desjardins

# À LA BANQUE DE MONTRÉAL, L'ÉPARGNE-RETRAITE ET L'ASSURANCE-VIE, ÇA FORME UN TOUT!

**Des régimes enregistrés  
d'épargne-retraite avec  
assurance-vie sans frais  
supplémentaires:  
une autre initiative  
de la Banque de Montréal**

### Une combinaison gagnante!

La Banque de Montréal lance l'épargne-retraite assortie d'assurance-vie! Dorénavant, les épargnes déposées dans un régime d'épargne-retraite chez nous doubleront automatiquement (jusqu'à concurrence de \$30 000) dans un cas de décès avant l'âge de 60 ans. Ainsi, en plus de réduire vos impôts, vous obtenez maintenant une assurance-vie sans frais supplémentaires!

### Ça se fait automatiquement!

Ceux qui ont déjà un dépôt à terme de retraite, un compte spécial de retraite ou un certificat de placement de retraite de la Banque de Montréal recevront automatiquement la protection de l'assurance-vie. Ceux qui souscriront à l'un de ces trois régimes chez nous seront assurés instantanément, en cas de décès accidentel, et recevront une protection complète six mois après la date d'adhésion au régime.

### Aucun examen médical ni frais supplémentaires!

Pas besoin de passer d'examen chez le médecin, ni de payer des frais supplémentaires pour recevoir cette protection additionnelle. À la Banque de Montréal, les règles du jeu sont faciles!

### Taux d'intérêt toujours aussi avantageux!

Bien sûr, vous profitez d'un taux d'intérêt des plus concurrentiels, tout en réduisant vos impôts et en obtenant de l'assurance-vie sans frais supplémentaires. Toute une série d'avantages qui s'agencent bien!

### À vous de jouer... avant le 2 mars 1981!

La date limite de cotisation pour avoir droit à une réduction d'impôts est le 2 mars 1981. Alors hâtez-vous et préparez dès aujourd'hui votre avenir et celui des êtres qui vous sont chers en cotisant à un régime d'épargne-retraite assorti d'assurance-vie à la Banque de Montréal.

### Transférez votre R.E.É.R. chez nous!

Notez bien! Si vous transférez votre R.E.É.R. actuel à la Banque de Montréal vous recevrez également la protection de l'assurance-vie. Rien de plus simple! Passez nous voir, nous nous occuperons de tout.

*Pour moins d'impôts aujourd'hui et encore plus de sécurité demain, renseignez-vous à l'une de nos succursales.*



UNE INITIATIVE  
RASSURANTE

DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

A Rivière-du-Loup:

## Faible hausse de la criminalité

Par Lyne Chassé

Le taux de criminalité a augmenté de 6% à Rivière-du-Loup en 1980 mais la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup a réussi à contrer cette augmentation par un pourcentage de solutions de 60,25%.

C'est ce que nous révélait le directeur de la police de Rivière-du-Loup, M. Henri April, mercredi dernier, lors d'une entrevue, après qu'il ait remis en comité plénier, lundi dernier, à la ville, le rapport comparatif des activités de 1979 et 1980.

Visiblement satisfait de cette très faible hausse de crimes à Rivière-du-Loup, M. April signalait que 629 plaintes ont été portées à l'attention de la police municipale en '80 comparativement à 593 en 1979. Les principales plaintes se situent au niveau des méfaits sur des biens privés 127 en 1980 par rapport à 122 en 1979, les vols de moins de \$200.00 où une diminution est enregistrée en '80, 162 pour 191 en '79. Viennent ensuite les vols de plus de \$200.00 (53) et les faux chèques (50).

379 individus, affirme le directeur, ont comparu en 1980 à la Cour des Sessions de la Paix alors qu'en 1979, on enregistrait 285 individus, soit une hausse de 33% pour divers délits: entre autres, fraude (42), introduction par effraction (32), ivressomètre (55), méfaits (26), obtention frauduleuse de vivres et de logement (10).

Dans le divers, soulignons que les accidents d'automobiles ont augmenté de 8½% et sont passés de 903 à 832. Ceci s'explique en grande partie, d'après le directeur à la mauvaise température qu'ont subi les Luperivois au mois de décembre où 151 accidents se sont produits pour 64 à pareille époque l'an dernier. Toujours concernant les automobilistes, des billets ont été émis pour des infractions au code de la route et aux règlements municipaux pour un montant de \$34,384.25 en '80 contre \$30,185.80 en '79.

Somme toute, le directeur de la police de Rivière-du-Loup, dans ces commentaires, s'est dit satisfait des résultats du rapport de cette année vue la faible taux de criminalité et entend pour l'année '81 diriger les efforts de son service vers la prévention en augmentant la surveillance.

**Le  
Carrefour  
International  
de la  
Jeunesse  
sauve  
les taxes**

Par Lyne Chassé

Le Carrefour International de la Jeunesse s'est vu exempter de taxes municipales pour l'année 1981 par la Commission municipale de Québec mais le paiement du compte de 1980 de \$1,200.00 à la Cité de Rivière-du-Loup demeure toujours en suspens puisqu'aucune décision n'a encore été arrêtée à ce sujet.

C'est ce que nous signalait, lors d'une entrevue, jeudi dernier, la directrice de l'Auberge, Mme Suzanne Gagnon.

Selon Mme Gagnon, la dispense de taxes municipales repose sur le motif que le Carrefour International de la Jeunesse est un organisme à but non lucratif qui travaille dans l'intérêt du bien commun tel que décidé par la Commission municipale de Québec, le 25 septembre dernier.

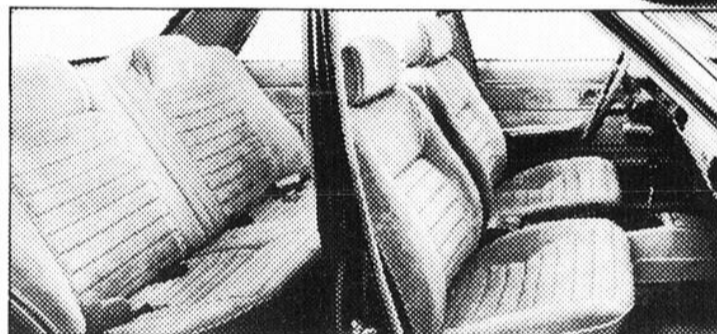
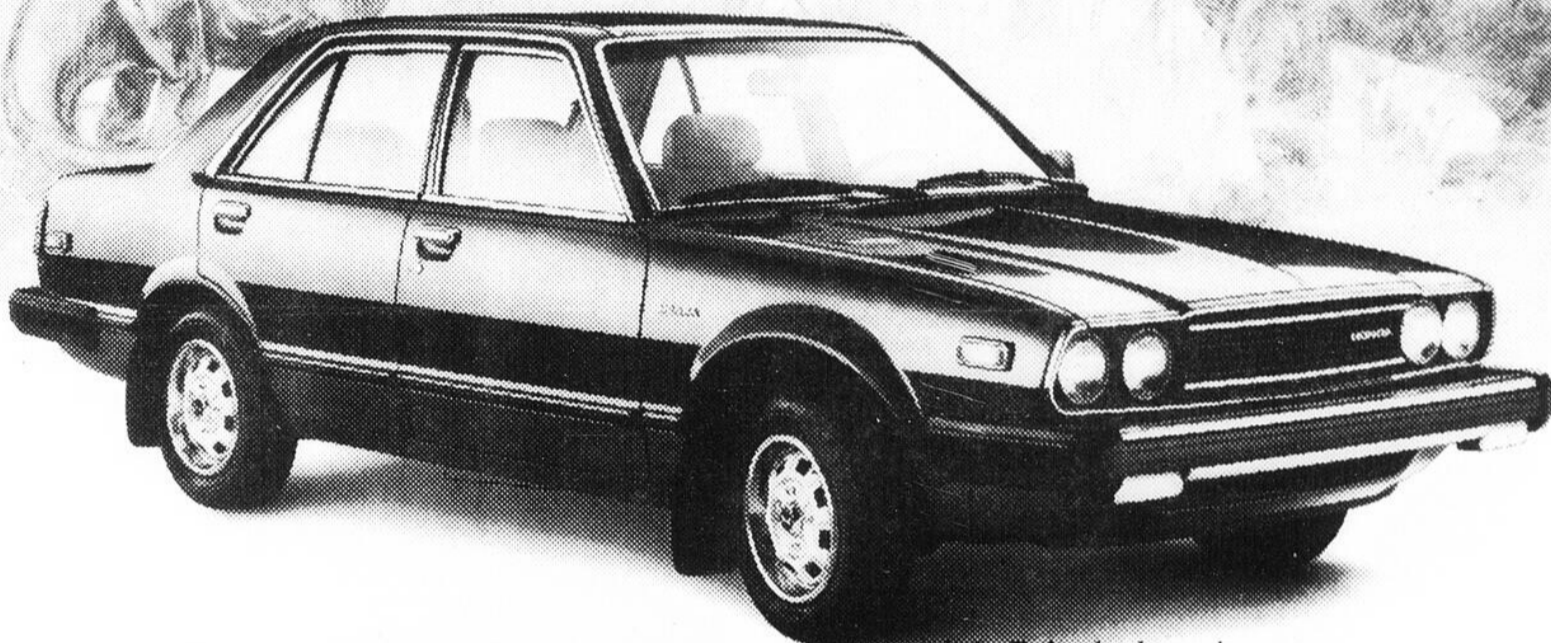
Aussi, pour financer l'organisme qui avait et a encore des difficultés financières (déficit de \$5,000.00), un emprunt de \$4,000.00 a été fait à la banque pour permettre un fonds de roulement. Sur ce, notons qu'une aide financière gouvernementale est demandée.

De plus, un projet d'aide au travail de \$21,064.00 permet à 5 employés de travailler d'ici la fin avril à la programmation des activités pour l'été en plus d'un projet de développement communautaire du Canada de \$11,825.00 qui permettra à trois personnes d'inventorier la clientèle en avril et mai et de monter des forfaits pour augmenter la clientèle de l'hiver (partie du projet réalisé en septembre et octobre).

Par ailleurs, tous les amateurs de ski peuvent bénéficier d'un forfait qui pour \$22.50 donne droit à deux couchers à l'Auberge, le vendredi et samedi avec le transport au Mont-Citadelle, et la remontée mécanique gratuite en plus d'un rabais sur les repas au Café Québécois.

Soulignons que le local à l'arrière du Carrefour (autrefois la Maison des Jeunes) est loué à 4 personnes pour un projet de développement communautaire portant sur le recyclage de papier. A cet égard, Mme Gagnon rappelle que ceci est plutôt un accommodement car le Carrefour s'attend à faire un profit de \$200.00.

# LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION DE LA VOITURE DE LUXE SELON HONDA.



Hypothèse No 1  
Des caractéristiques de luxe, c'est ce que le luxe ne devrait jamais y avoir d'éléments facultatifs en supplément

Au commencement, la voiture de luxe était un vrai monstre. Énorme et encombrante elle avait une soif intarissable de carburant. Puis le climat économique changea soudain. Et une toute nouvelle espèce de voiture de luxe apparut: la nouvelle Accord LX.

L'Accord LX conserve tout le luxe d'une voiture de luxe traditionnelle. Une boîte entièrement automatique, la servodirection, de somptueux sièges en moquette, l'épais tapis en poil coupé, la radio AM/FM stéréo, la montre à quartz à affichage numérique sont autant de caractéristiques standard de l'Accord LX. Mais tout en étant luxueuse, l'Accord LX a une agilité et des qualités sportives qu'elle tire de sa traction avant renommée, de sa suspension de type MacPherson à jambes de force, de sa direction à crémaillère et de ses pneus Michelin à carcasse

radiale. Et le plus beau de tout, par les temps qui courent, c'est que l'Accord LX n'a pas tellement soif d'essence. Cela en fait une voiture bien adaptée à son époque.

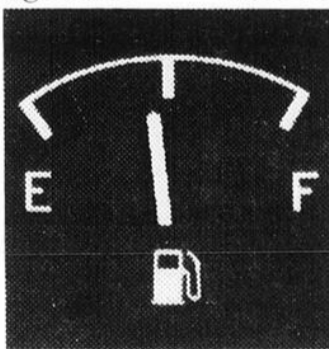
L'Accord LX. Ça pourrait bien être l'exemple typique de la survivance du plus fort.

Si vous êtes de ceux qui désirent une sedan offrant le surplus d'agilité d'une transmission manuelle,



Hypothèse No 2  
Une voiture de luxe devrait être aussi agile et agréable à conduire que notre Accord Hatchback

il y a l'Accord Sedan munie d'une boîte manuelle, standard, à 5 vitesses. Et ce n'est pas tout. Il y a aussi notre Accord Hatchback qui vous est offerte avec transmission automatique ou boîte manuelle 5 vitesses.



Hypothèse No 3  
Le carburant c'est du luxe. Toute voiture qui consomme de grandes quantités de carburant représente un luxe inutile

**LA NOUVELLE  
HONDA ACCORD LX**  
CEST PLUS QUE BIEN PENSÉ

## BOBBY DUBE LTEE

293 Témiscouata

Rivière-du-Loup, P.Q.

Tél: 862-6631

## à noter

### LE CENTRE DE PRIERE: "LE CENACLE"

L'équipe du Cénacle est heureuse de vous faire part de la cédule des sessions qui se donneront, dans les mois à venir, au Centre: Le Cénacle, 700, Principale Ouest, Cacouna, tél.: 862-7889. -8 fév. "Ce Sacrement est grand". 13-15 fév. Cours de Bible: Regard sur l'Évangile de Luc. 20-22 fév. Rencontre Biscum. 27-1 fév. La tendresse du Père. 6-8 mars, Les dons de l'Esprit sont aussi pour toi. 13-15 mars, Cours de Bible: Regard sur l'Évang. de Matthieu, 20-22 mars, Rencontre Biscum, 27-29 mars, "Viens, suis-moi...". 3-5 avril, Tu verras les fruits de l'Esprit, 10-12 avril, Rencontre Biscum, 24-26 avril, Quand le vrai Jésus se découvre à toi. 4-8 mai, Pour vivre un Sacerdoce renouvelé, 8-10 mai, Cours de Bible: Marie dans l'Évangile de S. Jean. 15-17 mai, Rencontre Biscum, 22-24 mai, La libération intérieure. 5-7 juin, "L'Esprit que je vous enverrai...", 12-14 juin, Rencontre Biscum.

### LES MERCIER DISENT MERCI

Suite à l'épreuve que nous avons vécue le 23 décembre 1980, nous tenons à vous faire savoir qu'il y a deux (2) choses qui sont demeurées intactes: -Notre petite famille; Une petite boîte qui contenait trois (3) bons outils qui nous aident à passer à travers tout. Ces outils sont le courage, l'amour et le travail. De plus, grâce à votre aide, directe ou indirecte, et à tous ceux qui ont eu une bonne pensée pour nous, ces outils là ont pris de la valeur et nous permettent de surmonter les difficultés faciles à imaginer dans de telles circonstances. Nous tenons à vous remercier tous sincèrement de l'aide et du support moral que vous nous avez apportés. On vous aime. Yves, Denise, Vicky, Hélène, Claude Mercier.

### CAMPS D'EVEIL VOCATIONNEL

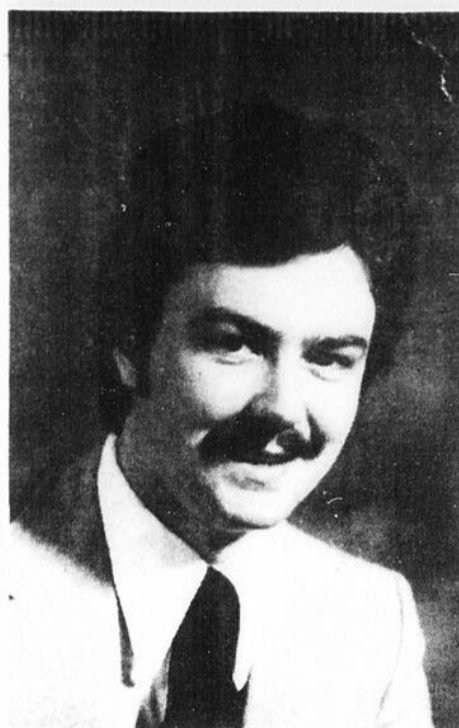
Le Service de Pastorale des Vocations du diocèse de Sainte-Anne offre à tous les jeunes de 17 ans et plus, étudiants ou travailleurs, un camp d'éveil vocationnel. Il aura pour thème "Une route à inventer: ma vie". Il comportera deux étapes dont la première est prévue pour les 30-31 janvier et 1er février et la deuxième étape prévue pour les 13-14 et 15 février prochains. Ces rencontres auront lieu au Centre de Renouveau chrétien (Centre de Fraternité) à La Pocatière et débiteront le vendredi soir à 20h.00 pour se terminer le dimanche après-midi vers 15h.00. Cette expérience s'adresse à toute personne entre 17 et 30 ans qui cherche à donner un sens à sa vie chrétienne, à prendre conscience de tous les appels qu'elle a en elle et à s'orienter dans la meilleure voie. Les personnes intéressées par ce temps de réflexion et de partage peuvent s'inscrire en communiquant au Service de Pastorale des Vocations, (Tél.: 856-1576).

### CINEMA DU DIMANCHE

14 heures, au Musée, le 1 février, "La ferblanterie". Un film tourné à St-Cyprien avec M. Eugène Dionne, ferblantier. Vous retrouverez ses réalisations dans l'exposition en cours, "L'Art du marteau", présentée jusqu'au 1er mars. Le Musée du Bas St-Laurent est ouvert du mardi au vendredi, 10h.-17h.; les samedi et dimanche, 13h.-17h.

### LE 4 FEVRIER, RENCONTRE D'ALLAITEMENT PLUS

Allaitement Plus tiendra sa prochaine rencontre le mercredi, 4 février, à 20h.00 à la résidence de l'Hôtel-Dieu salles C et D. Martine Gilbert, nutritionniste, nous parlera d'alimentation durant la grossesse et en période d'allaitement ainsi que d'alimentation du bébé. Bienvenue à tous et toutes. (Pour info: Denise à 762-6145).



### MERCI A MICHEL COURBRON

On sait que Mme Pierrette Lafrance, figure avantagement connue de Rivière-du-Loup, préside aux destinées de l'Harmonie de la Cité, depuis le départ de ce poste de M. Michel Courbron. Incidemment, à l'occasion du party des fêtes, Mme Lafrance en a profité, au nom de tous les membres, pour remercier l'ancien président de son dévouement à ce titre au cours des 4 dernières années. Enfin, à cette occasion, Mme Lafrance a remis un cadeau souvenir à celui-ci.

### SEMINAIRES DE GESTION DE LA PETITE ENTREPRISE

Veuillez prendre note que la Banque Fédérale de Développement offrira pour

une deuxième année consécutive, une série de quatre (4) séminaires afin de promouvoir de bonnes méthodes de gestion au sein des petites et moyennes entreprises. Les séminaires auront tous lieu au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup, et le calendrier prévu est le suivant: 1. L'organisation du temps, 17-02-81, 1:30 à 4:30h. (p.m.). 2. Le commerce de détail, 17-03-81, 8:45 à 16:30h. 3. Comment augmenter vos profits, 31-03-81, 8:45 à 16:30h. 4. Notions de fiscalité, 14-04-81, 8:45 à 16:30h. Le 1er séminaire portant sur "L'organisation du temps", aura donc lieu à Rivière-du-Loup, au Motel Lévesque, le 17 février prochain, et il s'adresse spécialement à tous les propriétaires et dirigeants des petites et moyennes entreprises, de même qu'à ceux qui sont sur le point de se lancer en affaires. De plus amples informations et les formules d'inscription sont disponibles en appelant M. Pierre-Paul Sauvageau au numéro de téléphone 722-3300 ou en écrivant à: Séminaires de gestion, Banque Fédérale de Développement, 320 St-Germain Est, Rimouski, Québec, G5L 1C2.

### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIERE-DU-LOUP

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup tiendra son assemblée générale annuelle mercredi le 28 janvier à 20.00 heures au Motel Lévesque. Le Conseil d'administration invite tous les membres à se rendre nombreux à cette importante assemblée générale. A cette occasion, les membres recevront le rapport financier de la dernière année d'opération, le rapport du Président, et procéderont à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Par la même occasion, vous entendrez parler des problèmes occasionnés par l'incendie des locaux et des dossiers de la Chambre de Commerce ainsi que des réalisations de la dernière année. Bienvenue à tous.

# CONCOURS CAISSE DE NOEL

(En vigueur jusqu'au 31 janvier 1981)

Votre chance de gagner

DEUX BILLETS D'AVION VERS

FLORIDE

# miami

Tirage le 4 décembre 1981



#### CONDITIONS:

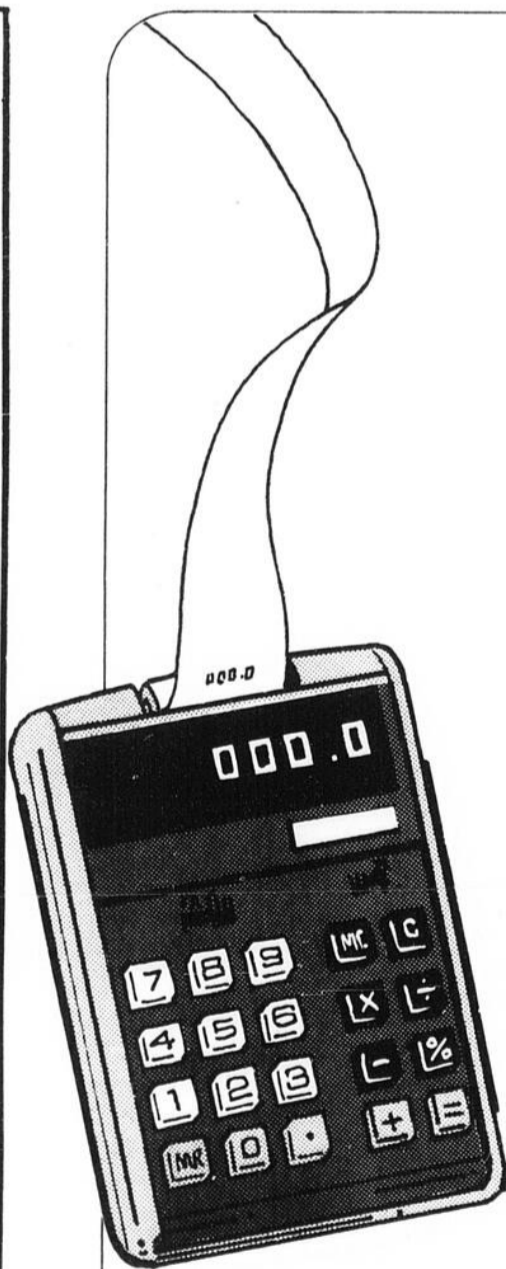
- LE DÉPOSANT DEVRA AVOIR TERMINÉ SON ENGAGEMENT LE 1er DÉCEMBRE 1981.

- LE VOYAGE COMPREND: L'AUTOBUS de RIVIERE-DU-LOUP à MONTREAL et DEUX BILLETS D'AVION MONTREAL/MIAMI.

- La Caisse s'engage à défrayer le coût des deux billets au tarif notifié valide du 1er janvier au 9 février 1982-Sujet à la disponibilité du transporteur et de la réglementation en vigueur.

LES VOYAGES  
**EMÉRIILLON**  
(non transférable et non monnaie)

LA CAISSE  
POPULAIRE  
ST-LUDGER



## Comment refuser un crédit d'impôt de \$3,120!\*

\$3,120 peut vous être accordé sous forme de crédit d'impôt sur une période d'un an pour **chaque** nouvel emploi créé.

Créer un emploi à temps plein qui durera 3 mois ou plus pourrait vous permettre de profiter des avantages qu'offre le Programme de crédit d'impôt à l'emploi.

### Comment le multiplier?

Ce crédit d'impôt peut être multiplié par le nombre d'emplois créés grâce à ce programme.

Hâtez-vous, le programme se termine le 31 mars 1981.

Pour plus de renseignements, appelez votre Centre d'emploi du Canada.

\*ou plus

Canada



Emploi et  
Immigration Canada

Employment and  
Immigration Canada

## à noter

### ACTIVITES PRE-TELETHON

L'Association de Paralysie cérébrale du Québec Inc., chapitre de Québec, comité de zone KRT organise cette année dans le cadre de ses activités pré-téléthon plusieurs activités qui se dérouleront avant le Téléthon de la Paralysie cérébrale 1981 des 7 et 8 février 1981. Les activités sont les suivantes: -Un brunch au Motel Lévesque le 1er février 1981 de 10 heures à 14 heures; -Une journée de ski de randonnée au Centre de Ski La Foulée dimanche le 1er février 1981 de 9 heures à 17 heures; -Jouez aux quilles à la salle de quilles du CEGEP samedi le 7 février 1981 de 12 heures à 23 heures; trophées à l'enjeu. Participer en grand nombre à ses activités organisées pour toute la population. Une fois de plus, je m'implique.

### LE SENS DE LA FETE A ST-FRANCOIS XAVIER DE VIGER

Sous la coordination de l'A.F.E.A.S., les gens de St-François-Xavier de Viger ont manifesté un sens de la fête assez remarquable, nous signalait Mme JOHANNE Loiselle. En effet, le 14 décembre dernier après 2 mois de préparatifs impliquant le club de l'Age d'or et le comité socio-culturel, presque tous les enfants du village étaient présents pour la fête de Noël, et ils étaient accompagnés de leurs parents. Un spectacle monté par les enfants a été suivi d'une distribution de cadeaux à chaque petit (des petites choses tricotées par des dames bénévoles avec la laine fournie par le projet Nouveaux horizons de l'Age d'or).

### MAISON DES FEMMES DU GRAND-PORTAGE

Voulez-vous en savoir plus long sur la maison des femmes du Grand-Portage? Depuis combien de temps existe-t-elle? De quels moyens dispose-t-elle? Les réponses vous seront données au kiosque d'information qui sera installé au Centre d'achats de Rivière-du-Loup les 29-30-31 janvier. On se fera un plaisir de vous renseigner.

### ON PEND LA CREMAILLERE A LA MAISON DES FEMMES

On sait que depuis quelque temps déjà la Maison des Femmes du Grand-Portage a pignon sur rue au 37 rue Delage où on s'y active. Entre autres, la soirée d'ouverture du samedi 31 janvier permettra à tout le monde de se familiariser avec les lieux et les gens. Un goûter et une agréable musique vous mettront dans l'ambiance de la fête. Cette soirée débute à 21 heures. On vous souhaite une amicale bienvenue.

### NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR ALLAITEMENT PLUS

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration d'Allaitement Plus est maintenant composé de Denise Lemieux, prés., Danielle Morin, vice-prés., Lise Roy, secrétaire, Marie Bouffard, Carole Chiasson, Lucille Lévesque et Denise Turcotte, directeurs. Les membres actifs et de soutien d'Allaitement Plus sont priés de noter qu'ils pourront obtenir la date de la prochaine réunion du comité d'aide-téléphonique à laquelle ils sont conviés en communiquant avec Lise Roy à 862-9658 ou Doris Kirouac à 862-7339.

# ISOLATION THERMIQUE

**ATTENTION:** Corporation Estbec Inc., entreprise en isolation thermique dont le siège social est situé à Rivière-du-Loup, tient à aviser la population que seul **M. Christian Simard** pour la région de Rivière-du-Loup, **M. Richard Lévesque** pour la région de La Pocatière et **M. Gervais Pelletier** pour la région de Ville Dégelis ont été mandatés pour faire de la représentation commerciale à domicile. Corporation Estbec Inc. tient également à aviser la population que ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial n'a mandaté d'entreprise privée pour s'occuper de leur programme de subvention et que nous sommes très bien équipés pour aider notre clientèle à se prévaloir de ces programmes.

11, rue Dollard,  
Rivière-du-Loup,  
862-2140



**CORPORATION ESTBEC INC.**

MERCREDI LE 28 JANVIER 1981 - ST-LAURENT, ECHO 15A



(Photo: Raymond Boutet)

### LE RICHELIEU-LA POCATIERE ACCUEILLE SON 25E PRESIDENT

Le Richelieu La Pocatière vient d'accueillir son 25e président. En effet, M. Jean-François Beaudet, professeur à l'I.T.A. de La Pocatière a succédé à M. Jacques Lacoursière qui a dirigé, on ne peut mieux, les destinées du club durant près de deux ans. Une centaine de membres, de délégués des clubs de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Pascal, de Rivière-du-Loup, ont assisté au souper mixte marquant la transmission des pouvoirs (cloche et masse) et à l'installation du nouveau président. M. André Therriault, gouverneur régional, de Rivière-du-Loup et M. le Chan. Joseph Anctil, curé, rehaussaient de leur présence l'éclat de cette fête annuelle.

(Suite à la page 18A)

### Vente d'articles publicitaires

Calendriers, porte-clés, allumettes, écussons, macarons, papeterie d'affaires, cadeaux, etc...  
**Spécialités:** Vestons sports pour équipes (hockey, ballon balai, etc...), vêtements de sport.



**Jacques Huot**  
Représentant  
Tél.: Rés.: 862-9696  
Bur.: 862-7328



## DEUX P'TITS LUNCHS DU MIDI EN SPÉCIAL

Tous les midis le Colonel vous invite à déguster son p'tit lunch de Poulet Frit Kentucky. Deux menus au choix à bas prix très spécial.

EN SPÉCIAL "A"

### POUR LES PETITS APPÉTITS

Le menu comprend deux morceaux de bon poulet, des frites dorées et un breuvage au choix.\*

\$1<sup>95</sup>

EN SPÉCIAL "B"

### POUR LES BONS APPÉTITS

Le menu comprend deux morceaux de bon poulet, des frites dorées, une salade au choix, du pain à la grecque et un breuvage au choix.\*

\$2<sup>19</sup>

Les p'tits lunchs du midi du Colonel sont offerts à prix spécial sept jours par semaine jusqu'à 14h00.

La recette du Colonel Sanders de  
**Poulet Frit Kentucky** M de C

\*Taxe en sus, si applicable

**La Villa du Poulet.**

# Centraide reçoit l'appui du public

[B.B.]—Les responsables de la dernière souscription populaire en faveur de Centraide Portage-Taché éprouvent une très vive satisfaction de-

vant les résultats définitifs de la collecte annuelle de 1980.

Cette campagne, qui s'est déroulée de façon

intensive du 25 octobre au 25 novembre, dans le territoire des deux commissions scolaires régionales du Grand-Portage et Pascal Taché, soit de

Bellechasse à Saint-Simon de Rimouski, en incluant le Témiscouata et le Transcontinental, avait comme objectif un montant de \$17,000. Depuis la

fin de novembre, plusieurs dons additionnels ont été reçus pour porter à \$21,819.07 la somme recueillie. On sait que ces fonds sont redistribués par Centraide à des organismes bénévoles de la région pour les aider à financer leurs activités.

Pour sa part, le secrétaire de la campagne, M. Benoit Pelletier, de La Pocatière, a dit interpréter ce résultat comme un appui significatif des gens du milieu à l'action bénévole de Centraide.

Il y a quelques années, le Conseil des Oeuvres du diocèse de Sainte-Anne décidait de s'affilier à Centraide, un organisme qui regroupe d'autres mouvements d'aide au bénévolat de diverses régions du Québec. Le président d'honneur de la campagne de 1980 de Centraide Portage-Taché était le Dr. Cajetan Gauthier, de Montmagny.

#### Critères d'admissibilité

Rencontré à La Pocatière ces jours derniers, M.

Pelletier a fait savoir que les groupements du territoire Portage-Taché désireux de bénéficier de l'aide financière de Centraide, ont jusqu'au 31 janvier pour soumettre leur demande de subvention. A la suite de quoi une formule est adressée à chaque requérant pour être complétée avant que les demandes d'aide soient étudiées par un comité chargé de leur évaluation à partir de critères de sélection. Ces critères sont le caractère bénévole de l'organisation, l'impact social du projet, compte tenu des besoins à combler, la dimension locale ou régionale de l'objectif poursuivi, l'urgence de la situation, le manque de ressources communautaires ou financières, l'éloignement géographique, la motivation du groupe requérant face à l'action sociale ou au développement communautaire, la participation de la localité ou du secteur géographique à la campagne de souscription, l'intervention de départ pour un nouveau projet ou un groupement qui démarre.

## RESERVE DUCHENIER SAISON 1981 LOCATION DE CHALETS POUR PECHE ET VILLEGIATURE

Secteur Localisation	Nombre maximum d'adultes ou de pêcheurs	Séjour de pêche	Tarification PAR chalet et PAR jour Villégiature	
			d'hiver	d'été

St-Narcisse				
No. 12 Riv. Rimouski	2 à 4	\$28.00	—	\$15.00
No. 13 Riv. France	6	96.00	\$20.00	30.00
No. 14 Riv. Rimouski	2 à 4	28.00	10.00	15.00
No. 15 Lac Touladi	2	35.00	—	15.00
No. 16 Riv. Rimouski	6	102.00	25.00	35.00
No. 17 Riv. Rimouski	4	84.00	25.00	35.00

#### Zones de pêche:

Les chalets nos 12, 14 et 15 disposent d'une seule chaloupe située sur le lac Touladi. Les personnes supplémentaires des camps 12 et 14 peuvent pêcher à gué dans la rivière Rimouski.

Les chalets nos 13, 16 et 17 ont chacun au moins une chaloupe sur le Lac Touladi. Les autres chaloupes sont distribuées au hasard sur les lacs Etroit, Landry, Carré et Orignal.

St-Valérien				
No. 1 Lac des Baies	4	90.00	-	-
No. 2 Lac des Baies	6	136.00	-	-
No. 3 Lac des Baies	6	150.00	-	-
No. 5 Lac des Baies	2	45.00	-	-

#### Zones de pêche:

Du 30 mai au 26 juin: UNE chaloupe par chalet sur le Lac des Baies. Les autres chaloupes sont réparties au hasard sur les lacs Cossette, De L'Est, Rond, Long no. 1, Dugas, Touladi.

Du 27 juin jusqu'à la fermeture du lac: Toutes les chaloupes seront sur le lac des Baies.

St-Guy				
No. 6 Lac des Pins	2	35.00	-	-
No. 7 Lac 1 Mille	4	28.00	-	20.00

#### Zones de pêche:

Chalet no. 6: une chaloupe sur le Lac des Pins  
chalet no 7: une seule chaloupe sur le lac 1 Mille.

**Village Scott:** Les chalets du secteur St-Guy ainsi que ceux du Village Scott ne seront disponibles qu'à partir du 20 juin 1981. Le prix des chalets du Village Scott est de \$30.00 par jour, par personne et inclut le logement dans un camp en bois rond (maximum 4 adultes par camp) ainsi que trois repas. Le droit d'accès à la pêche est en sus.

## INFORMATIONS DIVERSES

#### —Secteur St-Valérien:

Du 30 mai au 26 juin: Location minimum de 3 jours consécutifs.  
Du 27 juin au 31 juillet: Location minimum de 2 jours consécutifs.

-Zones de pêche: Nous ne pouvons garantir l'accès à quelque lac que ce soit. En effet, dès que le quota de prises autorisé pour un tel lac est atteint, celui-ci est fermé à la pêche.

-Deux pêcheurs par chaloupe seulement.

-Villégiature: Le prix de location au tarif villégiature inclut le droit de pêche à gué dans les rivières (pour consommation durant le séjour seulement).

-Adultes: Les enfants de 14 ans et moins ne sont pas inclus dans le calcul du nombre maximum d'adultes autorisé à séjourner dans un chalet, (sauf pour le Village Scott), à moins qu'ils ne pêchent.

-Réduction de 20%: pour toute location de sept (7) nuits consécutives ou plus.

-Début de la saison de pêche: 30 mai 1981.

#### -RESERVATIONS

-par téléphone: (418) 779-2311 de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures.

#### -début des réservations:

-villégiature d'hiver: en cours  
-villégiature d'été et pêche avec chalets  
seulement: à partir du 2 février 1981.

ATTENTION: LES RESERVATIONS A L'AVANCE POUR LA PECHE QUOTIDIENNE AURONT LIEU VERS LA FIN DU MOIS D'AVRIL.

## Saint-Alexandre aurait sa bibliothèque dans deux ans

[B.B.]—D'ici 1983, la municipalité de Saint-Alexandre de Kamouraska sera dotée d'une bibliothèque municipale affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages.

C'est ce que nous apprenait au début de la semaine dernière, l'animateur culturel de la B.C.P., M. Jean Bernier.



M. Yves Deschênes.

Il y a un mois environ, ce dernier a rencontré à ce sujet M. Yves Deschênes, de Saint-Alexandre, président du Centre d'Initiatives Culturelles de Kamouraska-Est, organisme promoteur du projet.

Depuis le C.I.C.K. a informé la municipalité des possibilités d'ouvrir une bibliothèque municipale à Saint-Alexandre, et le secrétaire municipal, M. Ludger Chouinard, a écrit par la suite à la B.C.P. pour obtenir des renseignements additionnels.

La prochaine démarche sera vraisemblablement une demande officielle de la municipalité à la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages en vue de l'obtention d'une bibliothèque affiliée pour Saint-Alexandre.

Habituellement, c'est entre la B.C.P. et la municipalité qui désire obtenir une bibliothèque municipale affiliée, que se conclut l'entente à cette fin.

**faut pas se faire avoir**

Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.

Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.



# Nouveau directeur à l'I.T.A. de La Pocatière

[B.B.]—Depuis le début de décembre, l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière a un nouveau directeur en la personne de M. André Vézina.



M. André Vézina.

à l'Université Laval.

Natif de Loretteville et âgé de 33 ans, M. Vézina est détenteur depuis 1968 d'un baccalauréat en sciences agricoles de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval. Il a complété une maîtrise en sciences en 1972.

En 1970, il a débuté dans l'enseignement comme professeur de botanique fondamentale et appliquée au CEGEP de Sainte-Foy, tout en assumant toutes les tâches inhérentes à l'enseignement de la botanique. De 1972 à 1977, M. Vézina a cumulé diverses tâches dans l'enseignement et la recherche à l'Université Laval, notamment comme professeur titulaire des cours de botanique, de bio-agronomie et de biologie et de cours pédagogiques. Il a aussi été chargé de l'élaboration et de la direction de programmes d'enseignement

Par la suite il a été chef de la Division de botanique d'écologie et d'étude des mauvaises herbes au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. A ce titre, il a été responsable de la planification et de la recherche sur les plantes nuisibles à l'agriculture. Il assumait ces fonctions au moment de sa nomination comme directeur de l'I.T.A. de La Pocatière, le 27 novembre 1980.

## Projets d'avenir

Interrogé sur l'orientation qu'il entend donner à sa direction, M. Vézina a déclaré vouloir veiller au maintien de l'excellente réputation de cette institution, dont il veut aussi

accroître le rayonnement.

A l'est de Québec, il veut voir l'I.T.A. s'impliquer dans l'éducation permanente des agriculteurs, pour accroître les connaissances de ces derniers en matière de technologie agricole. Cette

éducation devra être adaptée aux problèmes d'agriculture spécifiques à l'Est du Québec, et viser à assurer une meilleure rentabilité des exploitations agricoles du même territoire. Ces cours porteront surtout sur la ges-

tion financière des fermes et l'amélioration des techniques de production agricole. Un autre secteur dans lequel M. Vézina veut voir l'I.T.A. s'engager est celui du perfectionnement des diplômés de cette institution.

## SI L'IMMATRICULATION EST POUR VOUS UNE SOURCE D'INSOMNIES.



NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOUS

Pourquoi vous tourmenter à vous procurer vos immatriculations 1981. **Plourde Automobiles Inc.** de La Pocatière s'en chargera lui-même **pour vous**. En effet depuis le 12 janvier et ce jusqu'au **31 mars 1981**, chaque acheteur

d'automobiles ou camion d'une demi-tonne neuf ou usagé de plus de **mille dollars** se méritera **le coût total de ses plaques 1981**

gratuit d'immatriculation et d'assurance du gouvernement inclus.

Cette offre n'est pas valide pour tout achat ou commande fait après cette période.

N'attendez pas à la dernière minute.

Ne manquez pas cette chance unique et venez constater vous-même que

## PLOURDE AUTOMOBILES FAIT LES CHOSES EN GRAND



## H.L.M.: Dossier actif à Saint-Arsène en 1981

[B.B.]—Le Comité de Citoyens de Saint-Arsène, dont M. Félix Dumont a été réélu président, récemment, s'est donné pour priorité cette année, d'obtenir la réalisation du projet de construction à cet endroit de treize unités d'habitation à loyer modique [H.L.M.] pour personnes âgées.

On se souvient qu'un projet de foyer pour personnes âgées à Saint-Arsène avait d'abord été envisagé, à la suite d'une étude sur les besoins en hébergement.

En février 1980, le Comité de Citoyens de Saint-Arsène ayant voulu savoir où en était le cheminement de ce dossier dans les ministères concernés, devait apprendre, au cours d'une assemblée publique d'information, en février 1980, qu'il était illusoire d'espérer la construction d'un tel équipement collectif dans un avenir rapproché.

### Modification acceptée

Le député Jules Boucher, qui participait à cette assemblée d'information, avait alors suggéré aux citoyens présents d'exercer plutôt des pres-

sions auprès des ministères des Affaires municipales et sociales pour obtenir plutôt la construction de H.L.M. pour personnes âgées. La population s'étant par la suite prononcée en faveur de ce dernier projet, la Fabrique de Saint-Arsène avait subéquemment accepté de vendre un terrain pour la construction des mêmes H.L.M. Cet emplacement devait plus tard être accepté par les inspecteurs de la Société d'Habitation du Québec, maître d'oeuvre du projet. Depuis, peu de développements nouveaux sont survenus dans ce dossier, que le Comité de Citoyens entend mener à terme en 1981, tout en exerçant une vigilance constante sur les autres besoins du milieu susceptibles de requérir son intervention.

Les autres membres du nouveau bureau de direction du Comité de Citoyens pour 1981 sont M. Yvon Lebel, vice-président, Mme Marie-Laure Caillouette, trésorière, Mme Léonie Gagnon, secrétaire, Mme Lucienne Caron et MM. Lucius Michaud, Edouard Roy, André Malenfant et Benoît Bérubé, directeurs.



Léo St-Pierre  
Rep. pour automobiles  
867-2071



Ghislain Guay  
Rep. pour les camions  
862-1842

faut pas se faire avoir

Partout au Québec, on peut travailler, s'amuser et se faire servir en français. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.

Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.



# à noter

## AVIS AUX SECRETAIRES

Mercredi le 28 janvier 1981, aura lieu le souper mensuel de l'Association des Secrétaires de Rivière-du-Loup au Restaurant Gina Pizza à 18 heures, avec comme invitée Hélène Gagnon, pâtissière à l'emploi du Magasin Coop. Bienvenue à toutes.

## DIRIGEANTS D'ENTREPRISES RECHERCHES

Le Centre des dirigeants d'entreprises (C.D.E.) est à la recherche de nouveaux membres d'ici le 20 janvier. Le C.D.E. est une association d'employeurs, industriels, commerçants et cadres d'entreprises à Rivière-du-Loup et dans le Bas St-Laurent qui veut représenter l'intérêt de ses membres, du Gouvernement et de la population. Par des dîners d'affaires, des cours et colloques, le C.D.E. prétend pouvoir atteindre son but. Pour informations supplémentaires, contactez Yves Pomerleau, président, 862-3586 ou Yves G. Soucy, secrétaire 862-6991.

## "UNE LUMIERE SUR MON SENTIER"

Notre époque connaît un renouveau biblique remarquable. Les dernières statistiques des sociétés bibliques parlent de millions d'exemplaires de la Bible imprimés chaque année. Elle est traduite en plus de 1,400 langues et dialectes, et reste toujours un "best-seller". Cependant, il faut reconnaître que des multitudes ont encore à son égard bien des préjugés. Beaucoup de ceux qui s'appellent "chrétiens" ne la possèdent même pas et ne voient pas la nécessité de la lire. C'est pourquoi, par le truchement de cette nouvelle émission télévisée, nous aimerions découvrir pour les "Louperivois" la valeur exceptionnelle de ce Livre extraordinaire et le message qu'il adresse à l'homme de tous les temps. Cette émission sur Câble est présentée par l'Assemblée Chrétienne de RDL. La première émission passera mercredi, le 28 janvier 1981, à 17h.30, au canal 11.

## TVCR RADIO SUR LE CABLE

Semaine du 28 janvier au 3 février, "BABILLAGES", tous les jours de 9h. à 12h. "A CONTRE-JOUR" lundi au vendredi de 20h. à 22h.30. Petites modifications à l'horaire, dorénavant les: lundi soir, 20h.: Jacques Dufour. Mardi soir: Martin Bérubé. Vendredi

soir: Christian Morissette. VIDEO: 2 dossiers de 30 minutes sur Gros-Cacouna. 28 et 29 janvier à 19h., réalisation Claude Coulombe. Tout cela à TVCR canal 11!

## LE COUP DE FORCE NE PASSERA PAS!

A l'heure où les sondages révèlent que plus de 64% des Québécois et des Canadiens s'opposent au rapatriement unilatéral de la Constitution, Solidarité Québec du KRT POURSUIT le mouvement de résistance et annonce un marathon-pétition pour la fin de janvier. Du 28 janvier au 2 février inclusivement, des bénévoles de Solidarité Québec silloneront tout le Québec, dans le but de faire signer la pétition qui compte déjà 8,000 signatures dans le KRT. Soyez solidaire! Participez et faites participer votre entourage. Un bureau sera incessamment ouvert au Musée du Bas St-Laurent à Rivière-du-Loup, téléphone 862-7547. Il pourra vous approvisionner en formulaires de pétition et

recueillir les pétitions que vous aurez fait circuler. Invitation à tous et plus spécialement aux responsables des municipalités à venir au Musée du Bas St-Laurent, 300 rue St-Pierre à Rivière-du-Loup, mardi le 27 janvier à 20 heures, pour la mise sur pied d'un plan d'action.

## FETES AU PORTAGE

La paroisse de Notre-Dame-du-Portage a cette année 125 ans d'existence. La Municipalité désire informer la population qu'il y aura des fêtes commémoratives à l'été qui se dérouleront du 7 au 16 août. Elle invite les personnes qui auraient des suggestions à faire sur le déroulement de ses fêtes ou qui voudraient travailler à certaines réalisations de bien vouloir donner leur nom aux personnes suivantes: M. Louis-Marie Gagnon; prés. 867-1092, Mme Fernande Normand, 862-2712, ou au bureau municipal, 862-9163.

## Le Choeur St-Louis fait des heureux



Le tirage de prix en argent d'une valeur de \$1000. au profit du Choeur St-Louis Enr. de Rivière-du-Loup, a été effectué lundi dernier. C'est M. Fernand Mailloux directeur de la Caisse Populaire St-Ludger qui a tiré les billets chanceux. Dans l'ordre, M. Fernand Mailloux, Mme Laurent Caillouette, St-Arsène \$500., Micheline Levasseur présidente, Mlle Hélène Bonneau Rivière-du-Loup \$200., M. Eddy Pelletier Rivière-du-Loup \$100. Absent sur la photo M. Gérard Bois d'Edmundston autre gagnant de \$200.

[Photo Denis Chouinard]

# " Cette année je l'inscris à la bonne école ! "



Ce n'est pas par hasard que j'ai décidé d'inscrire Nathalie à l'école publique.

Je me suis informé.

D'abord au sujet des exigences des enseignants vis-à-vis de la qualité du travail fait par les élèves. Ensuite, sur la possibilité de compléter cette formation par des activités para-scolaires bien structurées.

Pour moi c'est important que les jeunes puissent s'épanouir et avoir un vie active.

Il est bien sûr difficile de prévoir l'avenir, mais on peut toujours mettre plus de chances de notre côté.

### L'avenir s'en vient vite!



association des commissions scolaires du diocèse de Québec inc.

Les commissions scolaires régionales: L'Amantie, Charlevoix, Louis-Frédéric de Tilly, La Chaudière, du Grand-Portage, Pascal, Tâche, Orléans, Tardivel, Chauveau, Jean-Talon et la Commission scolaire des écoles catholiques de Québec.

## ON RECHERCHE

Une importante entreprise de fabrication et d'usinage de précision est à la recherche d'un candidat capable de rencontrer les exigences et la compétence pour le travail suivant:

- 1- Préparation de soumissions
- 2- Perception des comptes
- 3- Représentant des ventes
- 4- Facturation
- 5- Autres possibilités selon ses capacités et les ambitions du candidat. (Connaissance de l'anglais nécessaire).

Conditions de travail très avantageuses.

Salaires selon compétence.

Envoyez votre curriculum vitae à:

machiniste

Soudeur

**A DELARD SOUCY (1975) INC.**

217 rue Témiscouata

C.P. 242

Rivière-du-Loup

Toute demande sera gardée confidentielle.

faut pas se faire avoir

# Seul un contrat négocié est acceptable

Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.



Québec

## Une agence de développement économique pour Kamouraska?

**[B.B.]-Mobilisation, mouvement d'action populaire de développement dans Kamouraska, a oeuvré, ces derniers temps, à la mise sur pied d'une agence de développement économique dans le cadre du programme fédéral destiné à venir en aide aux promoteurs de projets de développement zonal ou régional dans des territoires dont la population est de 5,000 à 50,000 habitants.**

C'est ce qu'a fait savoir dernièrement le secrétaire-trésorier de cet organisme, M. Alain Soucy.

Agences de développement économique local (ADEL), est un nouveau programme spécial d'encouragement aux initiatives des milieux, susceptibles d'entraîner des actions de développement avec la mise en disponibilité de moyens techniques de ce faire.

Le premier geste posé par les dirigeants de Mobilisation en vue de voir leur projet accepté par les responsables de l'application du programme ADEL, a été la préparation d'un exposé décrivant la situation socio-économique et le potentiel de mise en valeur des ressources de la zone de Kamouraska.

Ce document de 55 pages a été transmis ces jours derniers à la direction d'ADEL pour être analysé, et si le projet de Mobilisation était retenu, c'est un montant pouvant aller jusqu'à \$800,000. qui serait inves-

ti dans Kamouraska dans le but de promouvoir des activités économiques créatrices d'emplois dans la même zone.

### Trois phases

La première phase, d'une durée de six mois, consistera dans le versement d'une subvention de \$50,000. pour mettre en place d'une équipe technique composée de quatre personnes, soit un coordonnateur, un analyste financier pour la préparation de bilans proforma, d'un chercheur et d'un secrétaire-comptable.

La seconde phase prévoit un versement annuel de \$100,000. pendant trois années, une partie de chacun de ces versements devant servir au maintien de l'équipe technique, et l'autre à des investissements dans la création d'emplois.

Quant à la troisième phase, elle serait la mise en disponibilité de \$150,000. par an pendant trois ans à des fins de stimulation directe de l'emploi. Ces fonds pourvoiraient au paiement de salaires pour des projets créateurs d'emplois à raison de \$25,000. par projet.

Une réponse favorable est attendue par Mobilisation en mars ou en avril. Entretemps, le mouvement d'action populaire de développement dans Kamouraska va renouveler son conseil d'administration pour rendre celui-ci représentatif des organis-

mes socio-économiques du milieu, dans une optique de concertation, en harmonie avec l'effort de promotion déployé par ADEL-Kamouraska.

## AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie "Les Distributions D'Amours Ltée", 11 Rue Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup, P.Q., demandera au Ministère des Consommateurs la permission d'abandonner sa charte.

Daté de Rivière-du-Loup, ce 8ième jour de janvier 1981.

Me Alain Belzile,  
Procureur de la compagnie.

# ROLAND MORIN

INC.  
371, Lafontaine,  
Rivière-du-Loup  
862-2167

VENTE ET SERVICE

## Seul ZENITH pouvait aller si loin



Zenith... le seul à vous offrir  
**Space Phone™**

### L'INNOVATION LA PLUS AVANT-GARDISTE SUR UN TÉLÉVISEUR

La nouvelle télécommande SPACE PHONE vous permet de répondre aux appels téléphoniques via votre propre téléviseur sans quitter le confort de votre fauteuil... et toute la famille peut se joindre à la conversation!

### C'EST SIMPLE... VOICI COMMENT FONCTIONNE LE "SPACE PHONE"

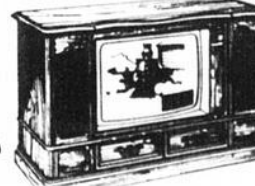
- Le téléviseur est relié à une prise téléphonique ordinaire ou peut être adapté à toute autre prise téléphonique pour un coût très minime.
- Lorsque quelqu'un appelle, le téléviseur sonne et un clignotant s'allume sur le panneau du téléviseur.
- Il est possible de répondre à l'appel en appuyant simplement sur le bouton "SPACE PHONE" de la télécommande! Le son de l'émission en cours est coupé automatiquement mais l'image demeure à l'écran.
- Le microphone ultra-sensible du "SPACE PHONE" capte les voix n'importe où dans la pièce, ainsi, toute la famille peut se joindre à la conversation!
- Pour "raccrocher", il suffit de presser à nouveau le bouton "SPACE PHONE", et le son de la télévision est rétabli.
- Plus encore, les téléviseurs "SPACE PHONE" ont toutes les caractéristiques exclusives du SYSTÈME 3 Zenith!



**Le MONACO**  
Téléviseur 20" cabinet de style moderne, Space Command 3500 avec téléphone télécommande SPACE PHONE. Modèle SM1973P.



**L'ANDANTINO**  
Téléviseur 26" console de style méditerranéen, Space Command 3500 avec téléphone télécommande SPACE PHONE. Modèle SM2575E.



**Le BOHÈME**  
Téléviseur 26" console de style provincial français, Space Command 3500 avec téléphone télécommande SPACE PHONE. Modèle SM2577P.

### LA TÉLÉCOMMANDE "SPACE COMMAND 3500" AVEC "SPACE PHONE"

- Le "SPACE PHONE" vous permet de répondre au téléphone via votre téléviseur! Plus les fonctions suivantes:
- commande d'exploration des canaux ascendants et descendants
  - bouton donnant l'indicateur du canal et l'heure à l'écran
  - sélecteur de canaux à cliquer pour accès direct
  - boutons pour augmenter ou diminuer le volume dans une gamme continue ou couper complètement le son

Non permis en Saskatchewan. Ailleurs informez-vous auprès de votre marchand des conditions d'installation et de raccordement s'il y a lieu.



...La télévision de l'avenir

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION À VOTRE MARCHAND

## Des chauffeurs pour le Centre d'action bénévole du Grand-Portage



Du 26 janvier au 27 février 1981, le Centre d'Action Bénévole du Grand-Portage lance une campagne de recrutement de chauffeurs bénévoles intéressés à faire du transport pour les personnes âgées. L'objectif de cette campagne: recruter 10 chauffeurs bénévoles. Pour toutes informations, communiquer au centre à 867-1176.

**faut pas se faire avoir**

**Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec**



Photo Bérubé



## Les dirigeants du CLSC des Aboiteaux

Les dirigeants de la corporation du Centre local de services communautaires des Aboiteaux présents à la conférence de presse du 13 janvier, ont posé pour le photographe. Assis, au premier plan, de gauche à droite, Mme Marcelle Pelletier, directeur de Rivière-du-Loup, M. Michel Dupont, vice-président, de Rivière-du-Loup, M. Ernest Ouellet, président, de Saint-Pascal, et M. Gilles Michaud, directeur général. Seconde rangée, même ordre, Mlle Gabrielle Bossé, directeur, de Saint-Germain, Mme Gervaise Bélanger-Nadeau, directeur, de Saint-Alexandre, M. Daniel Chabot, de Rivière-du-Loup, représentant du Département de Santé Communautaire, et M. Paul-Aimé Pelletier, directeur de Rivière-du-Loup.

N'apparaissent pas sur la photo, M. Emilien Bérubé, de Saint-Philippe-de-Néri, directeur, et M. Réjean Godbout de Rivière-du-Loup, secrétaire de la corporation.

# ECONOMISEZ DE L'ARGENT

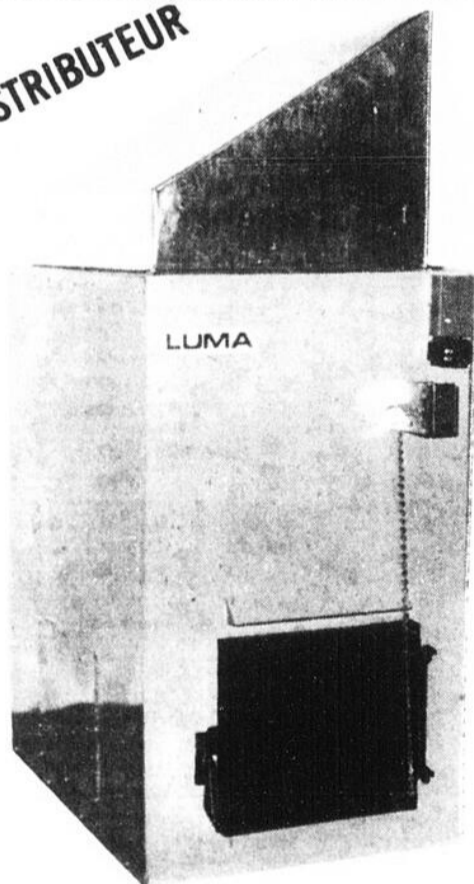
Procurez-vous une assurance chauffage en cas de panne d'électricité ou pénurie d'huile

**ACHETER UNE FOURNAISE A BOIS CONTROLEE PAR THERMOSTAT**

## LUMA

Economisez de 50 à 70% sur votre coût de chauffage.

**DISTRIBUTEUR**



Pour informations supplémentaires, retournez ce coupon à:

## EQUIPEMENT DE LA RIVE SUD

8 rue Iberville  
Rivière-du-Loup  
G5R 1G7

EN Y INSCRIVANT VOS:

NOM: .....

ADRESSE: .....

TÉL.: .....

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS: .....

Nous rachetons les vieilles pompes à l'huile.

# EQUIPEMENT DE LA RIVE-SUD

8 RUE IBERVILLE  
RIVIERE-DU-LOUP

## Le CLSC des Aboiteaux appelé à se développer

[B.B.]-Le directeur général du nouveau CLSC des Aboiteaux, M. Gilles Michaud, croit que ce centre local de services communautaires connaîtra un développement considérable au cours des années à venir.

Ce dernier, qui participait à la conférence d'information donnée le 13 janvier dernier par la corporation, à l'intention de la presse écrite et parlée de la région, a indiqué que le CLSC des Aboiteaux aura à dispenser des services communautaires à quelque 35,000 personnes des secteurs de Saint-Pascal et de Rivière-du-Loup.

Un point de service sera établi à chacun de ces endroits, le siège social devant être de plus localisé à Saint-Pascal. De l'avis de M. Michaud, lorsqu'un CLSC démarre, les gens ont tendance à identifier à leurs propres besoins, ceux de toute une région, alors que les besoins à combler doivent être réperés dans une optique communautaire. Un excellent travail en ce sens a déjà été amorcé, et un commun dénominateur devrait être prochainement trouvé, a-t-il ajouté.

De son côté, le vice-président de la corporation, M. Michel Dupont a exprimé, à la même occasion, l'opinion que le défi que les dirigeants du CLSC des Aboiteaux auront à relever sera celui de bien servir deux bassins de population très différents, dont les besoins ne sont pas les mêmes en matière de services de santé et de services sociaux. Pour sa part, M. Michaud a fait ressortir la nécessité, pour la corporation, d'organiser des services répondant aux besoins, tout en tenant compte des ressources financières dont disposera le CLSC.

Budget modeste

les journalistes n'ont pu obtenir que des détails fragmentaires sur le premier budget dont disposera le nouveau CLSC, de plus amples détails devant être communiqués à la presse et au public lors d'une autre conférence d'information, en mars.

Pour ce qui est des locaux et de leur mise en état d'utilisation, un budget de location des immeubles sera alloué. Des transformations mineures seront apportées au bâtiment du siège social, pour accommoder les handicapés. \$21,000. seront affectés à l'achat d'équipements, soit \$12,000. pour le siège social, et \$9,000. pour le point de service de Rivière-du-Loup.

Durant l'année 1981-82, le CLSC devrait pouvoir embaucher une quinzaine de personnes au total, ce nombre incluant les transferts de personnel en provenance du Département de santé communautaire et du centre de services sociaux de Rivière-du-Loup. Le budget d'opération prévoirait \$350,000. pour les salaires, soit \$175,000. pour de nouveaux employés et \$175,000. pour des employés transférés. Il faudra allouer en outre des fonds pour l'administration, le budget du CLSC ne devant pas couvrir les salaires des médecins. Les premiers services à être dispensés par le CLSC seront ceux actuellement ceux du Département de santé communautaire et du centre de services sociaux de Rivière-du-Loup. Ce sont, pour le D.S.C., les programmes de maladies infectieuses, de santé maternelle et infantile, de santé scolaire primaire et de soins à domicile. Pour le C.S.S., les programmes d'aide à domicile et de développement communautaire. A ces services pourront venir s'ajouter une huitaine d'autres services de santé et un nombre à peu près égal de services sociaux.

Malgré leur insistance,

# Siège social réaménagé et agrandi

[B.B.]—A moins d'impré-  
vus, c'est au mois de  
mars 1981 que devaient  
débuter les travaux de  
réaménagement intérieur  
et d'agrandissement du

## C.L.S.C. des Aboiteaux: L'organisation démarre

[B.B.]—Après les diverses  
formalités qui ont mené à  
l'existence légale du nou-  
veau Centre local de ser-  
vices communautaires  
[CLSC] des Aboiteaux,  
qui desservira les sec-  
teurs de Saint-Pascal et  
de Rivière-du-Loup, c'est  
maintenant le processus  
d'organisation matérielle  
de ce CLSC qui s'engage.

A ce sujet, le président  
de la corporation du  
CLSC, M. Ernest Ouellet,  
de Saint-Pascal, a fourni  
quelques précisions au  
cours d'une conférence de  
presse convoquée pour  
souligner le début de  
cette étape importante  
dans l'implantation dans  
les secteurs précités, de  
toute une gamme de ser-  
vices communautaires de  
première ligne. Le regrou-  
pement de ces services et  
de ceux qui viendront s'y  
ajouter est appelé à consti-  
tuer dans notre région,  
une autre base avancée  
d'action du réseau des  
affaires sociales au Qué-  
bec.

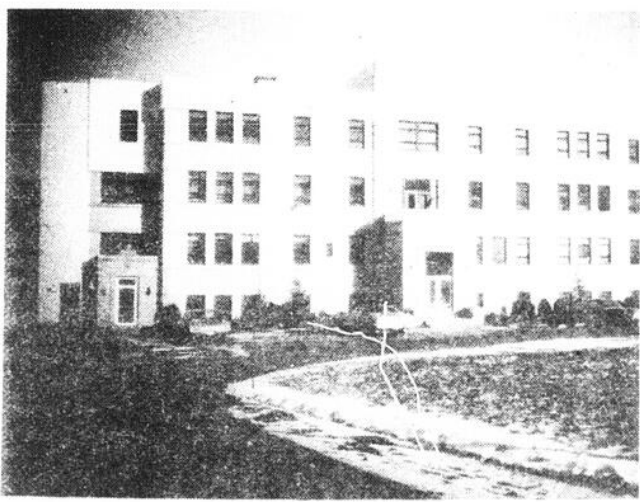
### Equipements et services

En juillet 1980, la cor-  
poration louait les an-  
ciens locaux de la Voirie

et de la Sûreté du Québec,  
à Saint-Pascal, pour y  
installer le siège social du  
C.L.S.C. Outre les servi-  
ces administratifs, ce lo-  
cal abritera les services  
communautaires dont  
pourront bénéficier les ré-  
sidents de la ville de  
Saint-Pascal et des neuf  
autres localités du sec-  
teur du même nom, soit  
Saint-Denis, Saint-Philip-  
pe-de-Néri, Mont-Carmel,  
Kamouraska, Saint-Pas-  
cal paroisse, Saint-Bruno,  
Saint-Germain, Sainte-  
Hélène et Saint-Joseph.

Des démarches ont  
aussi été faites récem-  
ment en prévision de la  
location d'un local devant  
loger le point de service  
qu'ouvrira le CLSC à Ri-  
vière-du-Loup pour des-  
servir la clientèle de ce  
secteur, qui inclut aussi  
les localités de Notre-Da-  
me du Portage, Saint-E-  
piphane, Saint-Antoine,  
Cacouna village, Cacouna  
paroisse, Saint-Patrice,  
Saint-Modeste, Andrévil-  
le, Saint-André, Saint-A-  
lexandre et Saint-Arsène.

Il y aura également à  
acheter l'équipement pour  
le siège social et les deux  
points de service du terri-  
toire.



Le bâtiment du siège social du C.L.S.C.  
des Frontières à Ville Pohénégamook.  
[Photo Saint-Laurent-Echo]

Province de Québec  
Comté de Rivière-du-Loup  
Corporation Municipale de la Paroisse de  
St-Arsène

## Avis d'assemblée publique

Avis est, par les présentes, donné en vertu de  
l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire  
agricole qu'une assemblée publique sera tenue  
pour entendre les représentations de toute  
personne intéressée par la délimitation de la zone  
agricole.

Les personnes intéressées peuvent faire des  
représentations à la corporation municipale et en  
aviser la Commission de protection du territoire  
agricole du Québec ou lui en transmettre une  
copie.

L'assemblée publique aura lieu le 9 février à  
20:00 heures à la Salle de l'école Desbiens de  
St-Arsène.

Rodrique Bérubé, sec.-trés.

siège social du Centre  
local de services commu-  
nautaires des Frontières,  
à Ville Pohénégamook.  
C'est ce que nous appren-  
ons au milieu de la  
semaine dernière au cours  
d'une conversation télé-  
phonique avec le directeur  
général de ce C.L.S.C.,  
M. Gilles Chartier.

On sait qu'en octobre  
1979, le gouvernement du  
Québec a affecté un mon-  
tant de \$1,577,000, in-  
dexable au coût de la vie,  
pour le réaménagement

intérieur complet de l'an-  
cien hôpital de Saint-E-  
leuthère, et l'addition au  
bâtiment actuel d'une an-  
nexe destinée à permettre  
l'extension des services  
existants.

Des plans et devis préli-  
minaires, préparés subsé-  
quemment par l'architecte  
Michel Achard, de Qué-  
bec, selon des données  
fournies par les adminis-  
trateurs du C.L.S.C., ont  
d'abord été refusés par la  
Direction de la construc-  
tion du ministère des Af-  
faires sociales. Cette der-

nière devait revenir plus  
tard sur sa décision et  
donner son approbation  
aux mêmes plans et de-  
vis, mais la période qui  
s'est écoulée entretemps  
a retardé d'autant les au-  
tres démarches devant  
précéder le début des  
travaux de conversion et  
d'agrandissement.

Ces travaux auront pour  
résultat une transforma-

tion et une relocalisation  
complètes des locaux ad-  
ministratifs et autres pré-  
sentelement existants dans  
le bâtiment de l'ancien  
hôpital, en vue de rendre  
davantage fonctionnelle,  
l'utilisation de l'espace  
disponibles. Quant au  
point de services en cons-  
truction à Rivière-Bloue, il  
sera utilisable au début  
du mois de mars pro-  
chain.



Coopérative  
d'Aménagement  
des Ressources  
du Transcontinental

## GERANT [E]

Notre coopérative compte au-delà de 800  
membres et oeuvre au développement écono-  
mique de la région. C'est ainsi qu'elle soutient la  
petite et la moyenne entreprise locale, tout en  
opérant elle-même quelques entreprises.

Nous sommes à la recherche d'une personne  
versatile et dynamique qui devra superviser et  
contrôler les activités de notre organisme, gérer  
les ressources financières, matérielles et huma-  
ines de la coopérative et s'occuper activement des  
relations avec les différents intervenants du  
développement régional.

Territoire: Région du Témiscouata, secteur  
Transcontinental.  
Avantages sociaux intéressants: rémunération à  
discuter, selon les qualifications.

Les curriculum vitae complets doivent nous  
parvenir avant le 20 février, à l'adresse suivante:  
Comité de sélection  
Coopérative d'Aménagement des Ressources du  
Transcontinental  
C.P. 93, Sully  
Ville Pohénégamook  
Cté Témiscouata, Québec  
GOL 4JO

# AVIS PUBLIC

## INSCRIPTION MATERNELLE 5 ANS 1981-1982

Les Services éducatifs de la Commission scolaire  
de Rivière-du-Loup avisent la population de son  
territoire que l'inscription des élèves devant  
fréquenter la maternelle cinq (5) ans pour l'année  
scolaire 1981-1982, se fera les 4 et 5 février 1981  
de 09:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00, à l'école de  
votre localité.

-l'âge d'admission de la classe maternelle est fixé  
à cinq (5) ans révolus avant le 1er octobre de  
l'année scolaire en cours (règlement no. 7, article  
1).

-Les parents ou les tuteurs doivent se présenter à  
l'école pour l'inscription accompagnés de leur  
enfant.

-L'extrait de baptême ou de naissance (l'original)  
est exigé lors de l'inscription et demeure toujours  
au dossier de l'élève.

-Pour plus d'information, vous pouvez commu-  
niquer par téléphone avec la direction de votre  
école.

Jean-Louis Dorval  
Directeur des services éducatifs

## Régie des permis d'alcool du Québec

### AVIS

#### DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute  
personne, société ou groupement de personnes  
visé dans l'article 60 du Code de procédure civile  
peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à  
la Régie, s'opposer à une demande de permis  
formulée au nom des personnes ci-après énumé-  
rées, dans les quinze jours de la publication du  
présent avis ou intervenir en faveur de la demande  
s'il y a eu opposition dans les trente jours de la  
publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être  
adressée à la Régie des permis d'alcool du  
Québec, case postale 190, Station B, Québec  
G1K 7A6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"CHEZ ESTHER & ESDRAS LTEE"	Autorisation de la danse et couata spectacles dans (1) Bar existant.	262, rue Témis- couata Rivière-du-Loup (cité).

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Laflamme, avocat.

## La Corporation agro-forestière Transcontinentale Inc.

### RECHERCHE:

#### 1- Un ingénieur forestier:

Fonctions:  
Sous l'autorité du conseil d'administration, le-la  
titulaire:  
-planifie l'ensemble des activités de la technique;  
-contrôle l'exécution des travaux;  
-vérifie le suivi de ses directives.

Qualifications:  
-Membre de l'Ordre des Ingénieurs Forestiers du  
Québec.  
-Capacité de travail en forêt et au bureau.  
-Expérience dans l'aménagement forestier exigée  
-La préférence sera donnée aux gens du secteur.

Conditions de travail:  
-Territoire à couvrir: le Transcontinental.  
-Traitement: selon les qualifications et l'expé-  
rience.

#### 2- Un technicien forestier:

Fonctions:  
Sous l'autorité de l'ingénieur forestier, le-la  
titulaire:  
-exécute l'ensemble des directives concernant les  
activités de la technique.

Qualifications:  
-D.E.C. en techniques forestières, option aména-  
gement.  
-Toute combinaison de plus d'expérience sera  
prise en considération s'il y a absence de  
diplômes.  
-La préférence sera donnée aux gens du secteur.

Conditions de travail:  
-Territoire à couvrir: le Transcontinental.  
-Traitement: selon les qualifications et l'expé-  
rience.

Les personnes intéressées sont priées de  
communiquer, avant le 14 février, leur curriculum  
vitae à l'adresse suivante:

A l'attention de: M. Robert Massé, gérant.  
La Corporation Agro-Forestière  
Transcontinentale Inc.,  
St-Elzéar, Témiscouata, Québec.  
GOL 3SO, tél.: 854-3567.

# Problèmes de santé mentale à solutionner au Transcontinental



Régie des permis d'alcool du Québec

## AVIS

### DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"GESTION MARILOU LTEE"	Augmentation de la capacité (1) Bar avec danse et spectacles existant, (1) Bar avec Terrasse, permis additionnel. (Annulation (1) Brasserie avec oeuvres musicales, permis existant et aussi annulation (1) Restaurant existant).	85, rue Père Nouvel, Trois-Pistoles (ville).

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat.

[B.B.]—La fréquence et la nature des cas requérant des traitements de psycho-thérapie dans la zone desservie par le Centre local de services communautaires des Frontières, au Transcontinental, ont amené ses dirigeants à oeuvrer à l'élaboration d'un programme de santé mentale pour le même territoire.

En confirmant l'existence de ce document de travail, le directeur général du C.L.S.C. des Frontières, M. Gilles Chartier, a ajouté que la situation actuelle en ce domaine rend largement insuffisants les moyens disponibles pour y remédier.

Plusieurs cas requérant un traitement suivi à moyen ou à long terme ne peuvent être traités adéquatement, en raison de l'éloignement et de la limitation des ressources. Ces ressources restreintes et plus ou moins

faciles à accès font d'autant plus ressortir la nécessité, pour la zone des Frontières, d'avoir un programme non seulement axé sur l'aspect curatif, mais aussi préventif, en matière de santé mentale.

### Besoins identifiés

M. Chartier a indiqué que, parmi les diverses suggestions, celle qui répondrait le mieux aux besoins de l'heure et de la clientèle serait l'engagement d'un médecin, d'un psycho-thérapeute et d'un travailleur social professionnel pouvant effectuer de la consultation en clinique. Il a précisé que la situation présente en matière de santé mentale au Transcontinental, requiert une attention immédiate, un choix devant être fait à brève échéance parmi les suggestions contenues dans le rapport de l'étude effectuée sur le sujet dans le territoire.

Ce choix sera influencé par le budget que le ministère des Affaires sociales pourra affecter pour la promotion de la santé mentale au Transcontinental.

Le directeur général du C.L.S.C. des Frontières a dit que, dans l'ensemble, 1981, sera une année de consolidation des services existants, l'accent devant être mis sur la dispensation de meilleurs services et sur le souci d'assurer la continuité et la qualité de ces mêmes services.



Année internationale des personnes handicapées



## Conseiller en organisation (2 postes)

Service Personnel  
Hydro-Québec  
355 ouest, boulevard Saint-Germain  
Rimouski  
G5L 7E3

### Nature de l'emploi

- Conseiller les gestionnaires sur les orientations, la structure et la gestion de leur unité et/ou fonction.

- Elaborer des outils de gestion, des politiques et des normes d'organisation en fonction des besoins globaux de l'entreprise ou particuliers des gestionnaires.

- Aider la ligne hiérarchique à identifier et à solutionner les problèmes d'organisation: par l'élaboration d'un diagnostic avec la participation des intéressés, en élaborant des solutions possibles avec eux, en participant à l'implantation des décisions, en recommandant les systèmes d'évaluation des résultats.

### Exigences de l'emploi

- Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle avec deux ans d'expérience ou un diplôme d'études collégiales avec quatre ans d'expérience dans des tâches reliées à la gestion et/ou à la consultation.

- Facilité à communiquer avec des groupes et des individus dans l'exercice d'une relation d'aide.

- Sensibilisation aux sciences humaines et capacité à les appliquer dans des situations concrètes.

- Capacité d'analyse et de synthèse.

### Lieu de travail

Rimouski

### Salaire

Selon l'expérience et la compétence

N.B. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 11 février 1981.



Commission scolaire de La Pocatière

La Commission scolaire de La Pocatière requiert les services d'un [e]

## DIRECTEUR [TRICE] GÉNÉRALE [e]

### Attributions:

L'emploi de directeur (trice) général (e) d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation), de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le (la) candidat (e) sera appelé (e) à cumuler la fonction de directeur (trice) du personnel.

### Qualifications requises:

Les qualifications minimales requises pour l'emploi de directeur (trice) général (e) d'une commission sont les suivantes:

- diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- une habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes;
- aptitudes pour un travail d'animation et de leadership.

### Traitement et avantages sociaux:

Selon la politique administrative et salariale relative aux directeurs généraux des commissions scolaires.

### Lieu de travail:

Centre administratif de la Commission, 801, 6e Avenue, La Pocatière.

### Caractéristique de la commission scolaire:

-catégorie I, classe II  
-comptant 1525 élèves de niveau primaire répartis dans huit écoles physiques situées dans un rayon de 19km.

Toutes les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir avant le 27 février 1981 à l'adresse suivante:

Concours: Direction générale  
HC-01

Commission scolaire de La Pocatière  
801, 6e avenue [C.P. 940]  
La Pocatière [Kamouraska]  
P. Québec G0R 1Z0

## Avis public



Gouvernement du Québec

### BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

#### Avis d'audience publique (deuxième partie) Projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna.

LE BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT donne avis de l'audience publique (deuxième partie) sur le PROJET DE TERMINAL METHANIER A GROS CACOUNA, tel que soumis au ministère de l'Environnement en date du 16 octobre 1980 par la compagnie TransCanada Pipelines Limitée, en vue de l'obtention du certificat d'autorisation.

Cette partie de l'audience consacrée à l'audition des mémoires et avis de la population aura lieu à la SALLE DU CONSEIL DE L'HOTEL DE VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP, et débutera le MARDI 17 FEVRIER 1981, A 19H.30.

La Commission entendra toute personne qui aura déposé un mémoire ou qui désirera faire connaître de vive voix son opinion sur le projet. Les interventions pourront porter sur le projet dans son ensemble ou plus particulièrement sur les différents éléments contenus dans l'étude d'impact de TransCanada Pipelines soit: l'étude de sélection du site de Gros-Cacouna, l'évaluation des impacts sur l'environnement, l'évaluation des impacts socio-économiques et la sécurité du public.

Avis est donné à toute personne, groupe ou organisme intéressés à présenter un mémoire, d'en remettre copie à la Commission au plus tard le vendredi 6 février 1981, en le déposant dans un des trois (3) centres d'information du Bureau d'audiences publiques. Les centres d'information sont situés au Bureau municipal de Cacouna, 205, rue Principale et dans les locaux du Bureau d'audiences publiques à Sainte-Foy et à Montréal.

Le président,  
Michel P. Lamontagne

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

2360, Chemin Ste-Foy, QC G1V 4H2 [418] 643-7447  
5199, rue Sherbrooke est-bureau 2881, Montréal, QC, H1T 3X1 [514] 873-7790

## L'opération bouturage rapporte 453,70\$ à la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup a révélé que l'opération bouturage qui a permis de préparer 22,685 boutures l'automne dernier à Rivière-du-Loup, dans le cadre du dossier de l'aménagement de la rivière du Loup, lui a rapporté: 457,70\$

"Il s'agit donc d'une

somme précieuse dans la situation actuelle a souligné le président, Clément Massé, et il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une récompense bien méritée pour tous ceux qui ont travaillé ce jour-là".

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup entend donc l'utiliser pour le bénéfice du plus grand nombre de gens possible.

## Saint-Pascal enregistre un déficit

[B.B.]—La ville de Saint-Pascal, dont le budget prévoyait des revenus et des dépenses de \$1,236,668. pour l'année 1980, terminera cet exercice financier avec un déficit réel de \$80,000.

Ces chiffres figurent dans le rapport sur la situation financière de Ville Saint-Pascal, publié au début de décembre. Une analyse financière préliminaire révèle que les dépenses ont dépassé de \$150,000. le montant prévu pour l'année. Un surplus de \$70,000. sur les recettes escomptées, en-

registré durant la même période, permettra de réduire à \$80,000. le montant des dépenses non financées pour les douze derniers mois, ce qui représente \$0.23 par \$100.00 d'évaluation.

L'exercice financier de 1979 de la ville de Saint-Pascal s'était soldé par un déficit de \$11,137., lequel avait été reporté au budget de 1980.

### Revenus insuffisants

Le déficit de 1980 est attribué à un taux de

taxation insuffisamment élevé qu'à une tarification sur les services de vidanges, d'eau et d'égout, qui aurait dû être haussée dès le début de la présente année. Selon le même rapport, le déficit réel enregistré est le résultat de l'addition de \$16,000. pour la mise en place du plan d'urbanisme, d'un manque à gagner de \$20,000. occasionné par une diminution correspondante de l'évaluation foncière, d'un surplus de \$22,000. venu s'ajouter à un règlement d'emprunt, d'un manque à gagner de \$15,000. avec le ministère

des Affaires municipales, et d'autres dépenses mineures afférentes.

Les immobilisations effectuées en 1980 ont été l'investissement de \$70,000. pour le parachèvement des travaux de la 7ième Avenue, et la construction d'un kiosque touristique aux abords de la Transcanadienne, au coût de \$5,000.

En même temps, les efforts se sont poursuivis en vue de l'aménagement d'un parc industriel, lequel sera réalisé au cours des prochains mois.

## « L'AVENIR DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE QUÉBÉCOIS »

La Commission parlementaire permanente de l'Énergie et des Ressources tiendra des auditions publiques sur le plan des installations 1981-1990 d'Hydro-Québec à compter de mardi le 24 février 1981, au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

L'ensemble des documents déposés par Hydro-Québec sont disponibles au siège social d'Hydro-Québec situé au 75, boul Dorchester ouest, Montréal.

Le document de synthèse, intitulé « Une stratégie pour la décennie 80 », est disponible dans les bureaux régionaux d'Hydro-Québec.

Toute personne ou organisme intéressé à se faire entendre devra déposer son mémoire en cent exemplaires, AU PLUS TARD, MERCREDI LE 6 FÉVRIER 1981, à l'adresse suivante:

**SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
HÔTEL DU PARLEMENT  
BUREAU 6  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1A 1A4**



Ministère de l'Énergie  
et des Ressources



Un jeans qui fait sensation à l'Est du Québec



**15.00 ET 20.00**

pour des pantalons de velours

**20 ET 50%**

de réduction sur toute la marchandise d'hiver en magasin

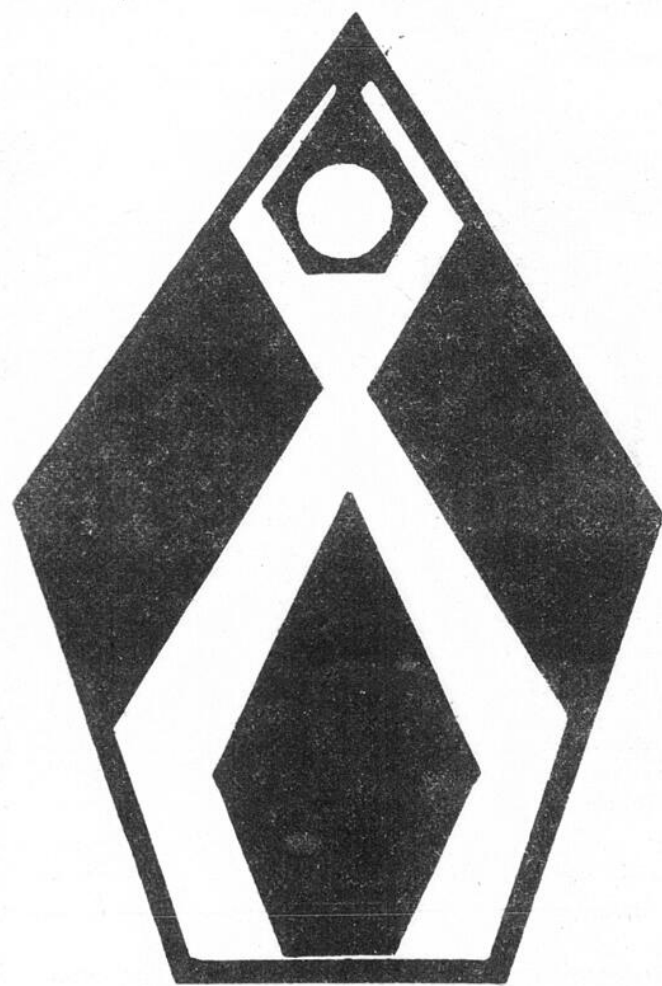
**9.95 seulement**

pour un lot: de corduroy BALLON



**"Cette semaine je profite des SUPER SPECIAUX du Pentagone"**

A l'achat d'un jeans ou de deux velours en spécial, je reçoit recoit **GRATUITEMENT** un chandail mohair de première qualité et pour vous messieurs **20%** d'escompte sur les jeans denim



**LE PENTAGONE INC.**  
292 Plaza Lafontaine, Rivière-du-Loup



Il faut se donner la peine de l'essayer

